



2013

PROGRAMME DE FORMATION

INSTITUT DU FMI 
POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

Table des matières

Message de la Directrice	2
Introduction et guide de l'utilisateur	4
Programmes de formation à Washington et dans les centres régionaux de formation	6
Siège du FMI (HQ) à Washington	7
Formation interne en économie	8
Téléenseignement (TE)	9
Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine au Brésil (CFB)	10
Centre d'études économiques et financières FMI-Moyen-Orient (CEF)	11
Programme de formation conjoint Chine-FMI (PFC)	12
Programme de formation conjoint FMI-Inde (PFI)	13
Partenariat multilatéral pour l'Afrique (PMA)	14
Institut multilatéral de Vienne (IMV)	15
Institut régional FMI-Singapour (IRS)	16
Autres formations (AF)	17
Tableau des thèmes couverts et des publics visés	18
Description des cours	22
Cours spécialisés de finances publiques	23
Cadres budgétaires à moyen terme, règles budgétaires et conseils budgétaires	
– Options pour assurer la viabilité des finances publiques (CBMT)	23
Gestion du civisme fiscal dans un environnement déclaratif (CFD)	23
Gestion du Trésor (GT)	23
Institutions et discipline budgétaires (IDB)	24
Mise en œuvre d'un système fiscal pleinement déclaratif (MSPD)	24
Réforme des subventions aux produits pétroliers (RSP)	24
Évaluations des sauvegardes	24
Évaluation des dispositifs de sauvegarde des banques centrales (ESBC)	24
Prévision et modélisation macroéconomiques	25
Modélisation et analyse macrobudgétaires (MAMB)	25
Prévision macroéconomique (PM)	25
Utilisation des modèles DSGE dans le processus de décision (MDES)	26
Questions de secteur financier	26
Analyse des marchés financiers (AMF)	26
Éléments fondamentaux de la supervision bancaire (FSB)	26
Finances pour macroéconomistes (FME)	27
Intégration économique et monétaire (IEM)	27
Marchés financiers et nouveaux instruments financiers (MFN)	28
Marchés hypothécaires et stabilité financière (MHSF)	28
Opérations monétaires et gestion de liquidité (OMGL)	28
Passifs souverains et gestion des risques : principes et pratiques (PSGR)	29
Politiques économiques pour la stabilité financière (ESF)	29
Politiques macroprudentielles (PMP)	29
Questions liées à l'évolution du cadre de réglementation financière (CRF)	30
Stabilité financière, risque systémique et politique macroprudentielle (SFPM)	30
Stratégies performantes de gestion de la dette publique dans un monde d'actifs souverains (GPAS)	31
Supervision bancaire (SB)	31
Surveillance macrofinancière (SM)	31
Tests de résistance macroéconomiques (TRM)	32
Programmation et politiques financières	32
Programmation et politiques financières (PPF) (PPF de quatre semaines)	32
Programmation et politiques financières (PPF) (PPF de deux semaines)	33

Programmation et politiques financières — Ciblage de l'inflation (PPF-CI)	33
Programmation et politiques financières par téléenseignement (PPF-TE)	34
Politiques macroéconomiques.....	34
Analyse de la politique monétaire (APM)	34
Diagnostics macroéconomiques (DM) (Quatre et deux semaines)	35
Gestion macroéconomique et gestion des ressources naturelles (GMRN).....	35
Gestion macroéconomique et politique budgétaire (GMPB) (GMPB de cinq semaines)	36
Gestion macroéconomique et politique budgétaire (GMPB) (GMPB de deux semaines)	36
Gestion macroéconomique et questions relatives à la dette (GMD)	37
Gestion macroéconomique et secteur financier (GMSF).....	37
Gestion macroéconomique pour cadres dirigeants (GMCD).....	38
Incidence macroéconomique des questions budgétaires (IMB)	38
Politique monétaire et politique de change (PMPC).....	38
Politiques et facteurs de vulnérabilité extérieure (FVE)	39
Vulnérabilité extérieure — Exercice d'alerte avancée (VE-EAA)	39
Questions juridiques	40
Aspects juridiques des institutions financières internationales (AJIF).....	40
Atelier sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages (IEM)	40
Cadre légal des banques centrales et du secteur financier (CLBF).....	40
Méthodologie de LBC/FT pour la nouvelle norme (LBC)	41
Statistiques macroéconomiques	41
Atelier de statistiques de la dette du secteur public (ASD)	41
Bilans et comptes d'accumulation (BCA)	41
Comptes nationaux trimestriels (CNT)	42
Cours avancé de statistiques monétaires et financières (SMF-A)	42
Cours d'introduction aux statistiques monétaires et financières (SMF-I)	42
Indicateurs de solidité financière (ISF)	43
Liens entre le Manuel de statistiques de finances publiques et le Système de comptabilité nationale (SCN-SFP)	43
Statistiques de comptabilité nationale (SCN)	43
Statistiques de finances publiques (SFP)	44
Statistiques de la balance des paiements (SBP) (SBP de six semaines)	44
Statistiques de la balance des paiements (SBP) (SBP de deux semaines)	45
Statistiques de la dette extérieure (SDE)	45
Statistiques des prix (SP)	46
Statistiques des réserves de change (SRC)	46
Statistiques monétaires et financières (SMF)	47
Système de statistiques de comptes macroéconomiques et liens y afférents (LMS)	47
Dispositions administratives	48
Processus de candidature (HQ, IMV, IRS et TE)	49
Conditions d'admission (HQ, IMV, IRS et TE)	49
Processus de sélection (HQ, IMV, IRS et TE)	49
Critères d'admissibilité concernant les candidats ayant déjà suivi des cours (HQ, IMV, IRS et TE)	50
Voyage à Washington et dispositions administratives	50
Voyage à Vienne et dispositions administratives	51
Voyage à Singapour et dispositions administratives	51
Dispositions pratiques concernant les centres CEF, CFB, PFC, PFI et PMA	52
Moodle	53
L'Institut pour le développement des capacités passe au vert!	53



Sharmini Coorey

Message de la Directrice

J'ai le grand plaisir de vous présenter le programme de formation de l'Institut pour le développement des capacités du FMI, nouvelle appellation de l'«Institut du FMI», nom auquel beaucoup d'entre vous étaient habitués pour avoir suivi des cours à Washington ou ailleurs. Cette nouvelle identité traduit les changements prometteurs apportés à sa mission. Par-delà ses responsabilités primordiales de formation, l'Institut est désormais chargé de l'élaboration d'une stratégie pour guider les activités de renforcement des capacités, de la coordination des activités d'assistance technique (AT), de la formation des divers départements du FMI et du renforcement des relations de partenariat avec les bailleurs de fonds. L'objectif est de faire en sorte que ces activités répondent aux besoins des pays membres, se centrent sur la mission primordiale du FMI et soient intégrées à la surveillance et aux programmes.

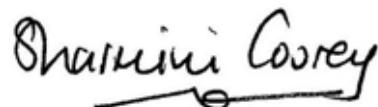
Dans cette perspective, et dans le souci d'accroître notre capacité d'adaptation aux nouveaux enjeux et à l'évolution des besoins de formation de nos pays membres, nous avons apporté quelques aménagements à notre programme de cours. Comme dans les précédentes éditions, vous trouverez une description des formations offertes ainsi que des informations utiles sur nos centres régionaux de formation et sur les dispositions administratives générales. Le calendrier des cours sera désormais disponible en ligne uniquement, à l'adresse **www.imf.org/institute**. Cela nous permettra de vous fournir des informations à la fois complètes et actualisées.

La panoplie de cours continue d'obéir à notre souci de répondre à l'évolution des grandes priorités de l'action de la politique économique et de la réflexion du monde de l'économie. Le maintien d'un dialogue permanent avec nos pays membres — à travers les différents départements du FMI, les comités de pilotage des centres régionaux de formation et d'assistance technique et dans le cadre de séminaires de haut niveau — contribue à assurer la pertinence des cours au regard des besoins des responsables nationaux. Ces échanges nous ont ainsi permis de mettre au point un nouveau cours sur l'intégration économique et monétaire régionale. Nous nous efforçons, dans tous les domaines, de créer des passerelles entre la théorie économique et la pratique de l'élaboration et de l'exécution de politiques économiques saines.

La détermination et l'enthousiasme des participants à nos cours, de même que les réactions positives de leur part et de celles de leurs institutions, sont pour nous une source de satisfaction et de motivation.

À cet égard, nous tenons à remercier toutes les organisations qui ont participé à l'enquête triennale réalisée par l'intermédiaire d'une entreprise de sondage indépendante pour apprécier dans quelle mesure nos formations répondent aux besoins et cerner les éventuels ajustements à apporter. Nous nous réjouissons du taux de participation élevé à l'enquête et sommes heureux d'apprendre que 98 % des répondants sont satisfaits des formations reçues entre 2009 et 2011, 77 % se déclarant «très satisfaits», le pourcentage le plus élevé depuis 1995, année du lancement de ce type de sondage. Nous sommes persuadés que les formations offertes en 2013 continueront de répondre aux rigoureuses exigences de qualité de nos pays membres.

Je ne saurais conclure sans exprimer notre gratitude aux pays membres qui contribuent généreusement au financement des activités de renforcement des capacités du FMI, qu'il s'agisse d'assistance technique ou de la formation dispensée par l'Institut. Sans leur soutien, il nous serait impossible d'élargir le champ de ces activités pour répondre aux besoins grandissants des pays membres à l'heure où ils doivent relever de redoutables défis sur fond de mondialisation croissante.



Sharmini Coorey
Directrice, Institut pour
le développement des capacités
Fonds monétaire international



Introduction et guide de l'utilisateur

Le développement des capacités est une mission primordiale du Fonds monétaire international (FMI). L’Institut pour le développement des capacités du FMI (l’Institut) organise les cours de formation décrits dans la présente brochure et en assure directement une grande partie. En collaboration avec les centres régionaux de formation, il administre en outre les cours dispensés par d’autres départements du FMI. Les formations offertes couvrent un large éventail de sujets relevant des domaines de compétence du FMI et comportent notamment des cours spécialisés donnés par les Départements des finances publiques, des statistiques, des marchés monétaires et de capitaux, par les Départements juridique et financier ainsi que par l’Institut. Certains cours sont dispensés plusieurs fois par an et dans différents centres de formation.

Cette brochure offre un aperçu des types de formation que le FMI offre aux fonctionnaires des pays membres, à son siège à Washington ou dans ses centres régionaux de formation. Elle présente brièvement chacun des centres de formation du FMI et des autres sites utilisés, et renseigne sur les dispositions administratives à l'intention des participants.

L’Institut aménage en permanence son programme en affinant les cours proposés et en prévoit de nouveaux pour adapter son enseignement à l’évolution des besoins des fonctionnaires des pays membres et tenir compte des nouveautés en matière d’analyse économique. À cet égard, l’expansion des centres régionaux de formation joue un rôle très important. Ces centres fournissent en effet, avec un bon rapport coût-efficacité, les moyens et les locaux nécessaires aux cours spécialisés de durée relativement courte. Comme les cours plus longs font appel à de nombreux spécialistes de l’Institut et des autres départements du FMI, ils sont offerts au siège; il est en effet généralement plus difficile de les organiser sur les sites régionaux. Il convient de noter que la présente brochure désigne désormais sous un même intitulé les cours qui étaient dispensés sur divers sites de formation sous des appellations différentes. Elle complète en outre, sans les remplacer, les catalogues publiés par les centres régionaux de formation. Enfin, elle ne contient plus de calendrier des cours offerts. Ce calendrier est désormais disponible en ligne, car il est plus facile d’y apporter les changements et compléments d’information nécessaires.

 Pour consulter le calendrier actualisé de l’Institut veuillez vous rendre sur son site Internet (www.imf.org/institute), et pour consulter celui des centres de formation régionaux veuillez vous rendre sur leur site respectif.

GUIDE DE L’UTILISATEUR

Aperçu du siège et des centres régionaux

Cette section décrit chacun des principaux sites de formation dont dispose l’Institut : le siège du FMI à Washington, et les centres régionaux. Dans chaque cas, elle donne la liste des pays admis à bénéficier des formations, la marche à suivre pour se connecter au site Internet du centre concerné et postuler à un cours (le cas échéant) et, enfin, les coordonnées des personnes à contacter. Pour certains cours, des services d’interprétation existent dans une seconde langue, indiquée dans les calendriers en ligne. Il est essentiel que les participants aient une connaissance suffisante de la langue dans laquelle le cours est donné ou interprété.



Pour consulter le calendrier actualisé des cours :
www.imf.org/institute.

Tableau synoptique des cours et des publics visés

visés : Cette section offre un aperçu, sous forme de tableau, des principaux thèmes couverts par les cours. La colonne «publics visés» recommande les catégories de fonctionnaires qui devraient pouvoir tirer le plus grand profit des cours considérés.

Descriptions des cours : Cette section décrit de manière systématique tous les cours offerts selon une présentation par thème. Outre les objectifs, la teneur et la structure de chaque cours, la section indique à qui il s’adresse et précise les aptitudes attendues des participants.

Calendriers : Les calendriers des cours peuvent être consultés sur le site Internet de l’Institut (www.imf.org/institute) et sur celui des différents centres régionaux.

Délais de dépôt des candidatures : Pour prendre connaissance du calendrier actualisé des cours et des dates limites de dépôt des candidatures pour les cours offerts par appel de candidatures, veuillez consulter www.imf.org/institute.

Dispositions administratives : Cette section contient des renseignements sur les procédures de demande d’admission et de parrainage et les modalités de sélection. Les futurs participants aux cours y trouveront également des détails pratiques sur des aspects tels que les déplacements, l’hébergement ou bien encore l’assurance maladie.



Programmes de formation à Washington et dans les centres régionaux de formation

La présente section décrit les programmes de formation offerts par l’Institut à son siège, à Washington, et dans chacun de ses centres régionaux de formation (CRF). Pour chaque centre, outre les programmes de formation, elle indique les pays admis à bénéficier des formations du FMI, décrit les modalités de sélection des participants et donne des renseignements pertinents sur les sites Internet et les personnes à contacter dans les centres de formation. Les sections suivantes du catalogue donnent une description détaillée des cours, structurée par thème.

Cette brochure ne comporte pas d’informations sur les formations du FMI qui ne sont ni assurées ni coordonnées par l’Institut; elle ne contient pas non plus de renseignements sur les cours dispensés dans les CRF par d’autres organisations.

Siège du FMI (HQ) à Washington

La formation que le FMI offre à son siège (HQ) est dispensée en quatre langues (anglais, arabe, espagnol et français). Une grande partie du programme se compose de cours longs qu'il serait difficile d'organiser dans les CFR, car ils nécessitent la participation d'un grand nombre d'intervenants membres des services du FMI. On citera notamment le cours de l'Institut sur la Programmation et politiques financières, les cours de Diagnostics macroéconomiques et de Gestion macroéconomique et politique budgétaire, le cours de Finances pour macroéconomistes et plusieurs cours donnés par le Département des statistiques du FMI.

Pays admissibles : Tous les pays membres du FMI à l'exception de ceux, peu nombreux, qui ne sont pas admis à bénéficier de l'assistance technique de l'institution.

Modalités de sélection : Les cours sont offerts soit par appel de candidature, soit sur invitation. La procédure de demande d'admission est exposée à la section «dispositions administratives». S'agissant des cours offerts sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics des pays visés, à la demande du département du FMI pertinent.

Dépôt des candidatures : Les formulaires de candidature peuvent être téléchargés aux adresses suivantes : **www.imf.org/insapply** pour les cours en anglais et en arabe¹, **www.imf.org/ins/candidature** pour les cours en français et **www.imf.org/ins/solicitud** pour les cours en espagnol.

¹Les candidatures en ligne aux cours en arabe doivent être rédigées en anglais.



Pour consulter le calendrier actualisé, veuillez vous rendre sur le site Internet de l'Institut à **www.imf.org/institute**.

Invitation : Pour les cours sur invitation, la lettre d'invitation comportera un lien vers le formulaire de désignation en ligne. Les organismes ayant un intérêt particulier pour certains des cours offerts sont invités à adresser un courriel à l'adresse ci-dessous.

Calendrier : On trouvera un calendrier actualisé et une description complète des cours offerts au siège du FMI à l'adresse **www.imf.org/institute**.

Coordonnées :

Contacter : Mr. Ian Myers
Chief, Training Operations Division
Adresse : Institute for Capacity Development
International Monetary Fund
700 19th Street, NW
Washington, DC 20431
États-Unis
Téléphone : +1 (202) 623-6660
Télécopie : +1 (202) 623-6490
Courriel : **icdtas@imf.org**

L'Institut pour le développement des capacités n'accepte pas les demandes de candidature et de nomination sur papier.

Formation interne en économie

L'Institut pour le développement des capacités organise une formation interne en sciences économiques (FIE) à l'intention des économistes du FMI, auxquels il offre des cours de courte durée et des séminaires d'une demi-journée pour leur permettre de perfectionner et de mettre à niveau leurs compétences analytiques.

Bien que cette formation soit conçue essentiellement pour le personnel du FMI, un nombre limité de fonctionnaires des pays membres peuvent assister à certains cours de plusieurs jours sous réserve qu'ils prennent en charge leurs frais personnels. L'Institut pour le développement des capacités sélectionne les pays qui seront invités à participer aux cours. Il incombe alors aux gouverneurs du FMI pour ces pays de choisir les fonctionnaires qualifiés et de diffuser l'information aux candidats répondant aux conditions requises.

Coordonnées :

Contacter : Mr. Gaston Gelos
 Advisor
 Adresse : Institute for Capacity Development
 International Monetary Fund
 700 19th Street, NW
 Washington, DC 20431
 États-Unis
 Téléphone : +1 (202) 623-6447
 Télécopie : +1 (202) 623-6140
 Courriel : ***icdco@imf.org***

L'Institut pour le développement des capacités n'accepte pas les demandes de candidature et de nomination sur papier.

Cours de formation interne en économie ouverts aux pays admissibles

Thème	Intitulé du cours
Économétrie	Économétrie pour macroéconomistes utilisateurs de Stata
	Modélisation et prévisions macroéconomiques à partir d'EViews
Finance	Modélisation du risque de crédit
Macroéconomie	Économie des taux de change
	Facteurs de vulnérabilité extérieure dans les pays en développement
	Formulation, estimation et analyse des politiques à partir des modèles DSGE et frictions financières
	Économie monétaire moderne
	Conception d'une politique de croissance



Téléenseignement (TE)

Le programme de téléenseignement (TE) a été créé en 2000 pour répondre aux besoins des participants qui recherchent une formation approfondie en prévisions et analyses de politiques macroéconomiques, mais ne peuvent pas s'absenter de leur travail pour prendre part au cours de Programmation et politiques financières (PPF) de longue durée au siège du FMI. La formation est proposée en anglais et en français. Le programme de TE permet aux participants de couvrir l'essentiel du cours depuis leur bureau, sans avoir à se déplacer. Ce cours s'adresse aux fonctionnaires fortement motivés : ils devront en principe consacrer au moins une dizaine d'heures par semaine à la partie téléenseignement de la formation et remettre un travail hebdomadaire. L'expérience montre que le TE ne se prête pas à tout le monde, mais que les participants qui mènent à bien cette formation l'apprécient fortement.

Les participants qui réussissent le module dispensé par téléenseignement sont invités à participer, peu de temps après, à un stage de deux semaines, durant lequel ils travaillent en équipe et mettent en application les connaissances acquises. Les stages sont organisés sur divers sites de par le monde.

Pays admissibles : Tous les pays membres du FMI à l'exception de ceux, peu nombreux, qui ne sont pas admis à bénéficier de l'assistance technique de l'institution.

Modalités de sélection : Les cours dispensés à distance sont offerts par appel de candidature; les stages ultérieurs sont offerts sur invitation seulement. La procédure de candidature aux cours proposés dans le cadre du TE est décrite à la section consacrée aux dispositions administratives.

Dépôt des candidatures : Les formulaires de candidature sont disponibles aux adresses suivantes : www.imf.org/insapply pour les cours en anglais et www.imf.org/ins/candidature pour les cours en français. Le calendrier des cours peut être consulté sur le site Internet de l'Institut pour le développement des capacités. Les candidats aux cours par téléenseignement doivent postuler en ligne.

Ils doivent certifier par écrit qu'ils remplissent les conditions requises en matière de qualifications, d'aptitudes et de matériel informatique. Les organismes qui proposent des candidatures aux cours de TE doivent confirmer dans le formulaire prévu à cet effet que les participants obtiendront de leurs supérieurs hiérarchiques le temps nécessaire pour réaliser leurs travaux hebdomadaires aux échéances prévues.

Calendrier : On trouvera un calendrier actualisé et une description complète des cours de TE à l'adresse www.imf.org/institute.

Coordonnées :

Contacter : Mr. Ian Myers
Chief, Training Operations Division
Adresse : Institute for Capacity Development
International Monetary Fund
700 19th Street, NW
Washington, DC 20431
États-Unis
Téléphone : +1 (202) 623-6660
Télécopie : +1 (202) 623-6490
Courriel : icdtas@imf.org



Pour consulter le calendrier actualisé, veuillez vous rendre sur le site Internet de l'Institut à www.imf.org/institute.

Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine au Brésil (CFB)

Le Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine au Brésil (CFB) a été créé en 2001, à l'initiative du FMI et du gouvernement brésilien. Les cours sont en général donnés en anglais et en espagnol à l'intention de fonctionnaires pour la plupart originaires d'Amérique latine.

Pays admissibles : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay et Venezuela¹.

Modalités de sélection : Les cours du CFB sont offerts sur invitation uniquement. Les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande d'un département du FMI.

Calendrier : On trouvera le calendrier actualisé des cours et séminaires offerts par l'Institut pour le développement des capacités au CFB et leur description complète sur le site Internet de l'Institut à l'adresse www.imf.org/institute.

Coordonnées :

Contacter : Ms. Juliana Barral
Executive Manager
Adresse : Universidade Banco Central do Brasil
(UniBacen)
Sector de Clubes Esportivos Sul,
Trecho 2, Conjunto 31-Lotes 1A/1B
CEP: 70200-002
Brasília, DF, Brésil
Téléphone : +55 (61) 3414-5082
Télécopie : +55 (61) 3414-5144
Courriel : juliana.barral@bcb.gov.br

¹Les fonctionnaires ressortissants des pays d'Afrique lusophone (Angola, Cap-Vert, Guinée Bissau, Mozambique et São Tomé-et-Príncipe) peuvent être invités à prendre part à certains des cours.



Pour consulter le calendrier actualisé, veuillez vous rendre sur le site Internet de l'Institut à www.imf.org/institute.

Centre d'études économiques et financières FMI-Moyen-Orient (CEF)

Le Centre d'études économiques et financières FMI-Moyen-Orient (CEF) a été créé en 2011 et financé par le Gouvernement du Koweït. L'Institut pour le développement des capacités y organise des cours à l'intention des fonctionnaires des pays membres de la Ligue arabe. La mission primordiale du CEF est de renforcer leurs aptitudes en ce qui a trait à l'analyse et au diagnostic économiques ainsi qu'à la formulation et la mise en œuvre de politiques économiques et financières performantes. Le FMI sera le principal prestataire de formation en matière de gestion macroéconomique au CEF. En dehors des principaux domaines de compétence du FMI, la formation sera assurée par d'autres institutions telles que la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En outre, conformément à son objectif d'étroite collaboration avec les institutions régionales, le CEF assure des formations conjointes avec le Fonds monétaire arabe à Abu Dhabi. En règle générale, les cours sont offerts en arabe ou en anglais avec interprétation vers l'arabe.

Pays admissibles : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Cisjordanie et bande de Gaza¹, Comores, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Soudan, Tunisie et République du Yémen.

¹N'est pas un pays membre, mais est admis à bénéficier de l'assistance technique et des formations.

Modalités de sélection : Les cours sont offerts sur invitation uniquement. Les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du CEF.

Calendrier : On trouvera le calendrier actualisé des cours et séminaires offerts par l'Institut pour le développement des capacités au CEF et leur description complète à l'adresse <http://www.cef.me> et sur le site Internet de l'Institut à l'adresse www.imf.org/institute.

Coordonnées :

Contacter : Mr. Abdelhadi Yousef
Director

Adresse : IMF-Middle East Center for Economics
and Finance
The Symphony Building
Salem Al Mubarak St.
Salmiya, Block 71
P.O. Box 273 / Salmiya, 22003

Téléphone : +965 22245050

Télécopie : +965 22245055

Courriel : cefinfo@imf.org



Pour consulter le calendrier actualisé, veuillez vous rendre sur le site Internet de l'Institut à www.imf.org/institute.



Programme de formation conjoint Chine–FMI (PFC)

En collaboration avec la Banque populaire de Chine (BPC), le FMI organise en Chine des cours destinés aux fonctionnaires chinois. Le programme de formation conjoint Chine–FMI (PFC) a débuté en 2000.

Pays admissibles : Chine¹

Modalités de sélection : Les cours du PFC sont ouverts aux fonctionnaires chinois, uniquement sur invitation. Les candidats sont présentés par des organismes publics à la demande du département du FMI concerné.

Calendrier : On trouvera le calendrier actualisé des cours et séminaires offerts par l’Institut pour le développement des capacités au PFC et leur description complète à l’adresse www.imfctp.org et sur le site Internet de l’Institut à l’adresse www.imf.org/institute.

¹Y compris RAS de Hong Kong et RAS de Macao.

Coordonnées :

Contacter : Mr. Liu Pengpeng

Director of the IMF Training
Department CTP

Adresse : Joint China-IMF Training Program
in Dalian
No. 68 Binhai West Road,
Xingang District
Dalian 116013, Liaoning Province
République populaire de Chine

Téléphone : +86 (411) 8240-8840

Télécopie : +86 (411) 8240-8843

Courriel : ctpinfo@imfctp.org



Pour consulter le calendrier actualisé, veuillez vous rendre sur le site Internet de l’Institut à www.imf.org/institute.

Programme de formation conjoint FMI-Inde (PFI)

Le programme de formation conjoint FMI-Inde (PFI), offert à Pune (Inde), est le fruit de la coopération entre la Reserve Bank of India (RBI) et le FMI et bénéficie du concours du gouvernement australien. Le programme a été inauguré en juillet 2006.

Pays admissibles : L'Inde, ainsi que d'autres pays d'Asie du Sud et d'Afrique de l'Est choisis conjointement par la RBI et le FMI.

Modalités de sélection : Les cours du PFI sont offerts sur invitation uniquement. Les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI chargé de la formation.

Calendrier : On trouvera le calendrier actualisé et la description complète des cours et séminaires offerts par l'Institut pour le renforcement des capacités dans le cadre du PFI à l'adresse rbi.org.in/scripts/itp.aspx et sur le site Internet de l'Institut à www.imf.org/institute.

Coordonnées :

Contacter : Shri Vijay Raina
ITP Administrator
Adresse : Joint India-IMF Training Program
in Pune
ITP Centre, National Institute of Bank
Management
Kondhwe Khurd, Pune 411048
Inde
Téléphone : +91 (20) 2683-7425
+91 (20) 2683-7426
Télécopie : +91 (20) 2683-7427
Courriel : itppune@imfrbi.nibmindia.org



Pour consulter le calendrier actualisé, veuillez vous rendre sur le site Internet de l'Institut à www.imf.org/institute.

Partenariat multilatéral pour l'Afrique (PMA)

Le Partenariat multilatéral pour l'Afrique (PMA) — entre la Banque africaine de développement et le Fonds monétaire international — a été mis sur pied en janvier 2010 à la place de l'Institut multilatéral d'Afrique. Le PMA est chargé de l'organisation des formations en Tunisie et sur d'autres sites en Afrique. L'Institut pour le développement des capacités continue d'organiser conjointement ces cours offerts en anglais et en français.

Pays admissibles : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, République du Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Guinée équatoriale, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libye, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, São Tomé-et-Príncipe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie et Zambie¹.

¹Des fonctionnaires haïtiens pourront être invités à prendre part à certains cours dispensés en français.

Modalités de sélection : La participation aux cours du PMA est offerte uniquement sur invitation. Les candidats sont présentés par des organismes publics à la demande du département du FMI concerné.

Calendrier : On trouvera le calendrier actualisé et la description complète des cours offerts par l'Institut pour le renforcement des capacités sur le site de l'Institut pour le développement des capacités à www.imf.org/institute.

Coordonnées :

Contacter : M^{me} Bernadette Dia Kamgnia
Chef de Division, EADI.2

Adresse : c/o Banque africaine de développement
B. P. 323

1002 Tunis Belvédère, Tunisie

Téléphone : +216 7110 2901

Télécopie : +216 7183 3916

Courriel : b.kamgnia@afdb.org



Pour consulter le calendrier actualisé, veuillez vous rendre sur le site Internet de l'Institut à www.imf.org/institute.

Institut multilatéral de Vienne (IMV)

L'Institut pour le renforcement des capacités organise des cours à l'Institut multilatéral de Vienne (Autriche) à l'intention des fonctionnaires des nouveaux membres de l'Union européenne (UE) et des pays en transition d'Europe et d'Asie. L'IMV a été créé en 1992. Il bénéficie de l'appui de deux chefs de file — l'Autriche (représentée par le Ministère fédéral des finances et la Banque nationale d'Autriche) et le FMI —, de quatre donateurs — la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) — et d'autres bailleurs de fonds bilatéraux. Depuis la fin de 2007, la Commission européenne (CE) a le statut d'observateur. En 2009, l'Institut a commencé à élargir son offre de cours à l'IMV en proposant davantage de formations de haut niveau en macroéconomie et en finance. Ces cours sont ouverts aux participants des pays traditionnellement admissibles à l'IMV et à certains autres participants.

Pays admissibles : Albanie, Arménie, République d'Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Cambodge, Chine¹, Croatie, Estonie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Moldova, Mongolie, Monténégro, Myanmar, Ouzbékistan, Pologne, République démocratique populaire lao, République kirghize, République tchèque, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie, Ukraine et Viet Nam.

¹Y compris RAS de Hong Kong et RAS de Macao.



Pour consulter le calendrier actualisé, veuillez vous rendre sur le site Internet de l'Institut à **www.imf.org/institute**.

Modalités de sélection : Les cours sont offerts soit par appel de candidatures, soit sur invitation. Les critères d'admission sont exposés à la section consacrée aux dispositions administratives. S'agissant des cours offerts sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI pertinent.

Dépôt des candidatures : Le formulaire de candidature en ligne est accessible à l'adresse **www.imf.org/insapply**.

Calendrier : On trouvera le calendrier actualisé des cours offerts par l'Institut pour le développement des capacités à l'IMV et leur description complète à l'adresse **www.jvi.org** et sur le site Internet de l'Institut à **www.imf.org/institute**.

Coordonnées :

Contactez : Mr. Norbert Funke

Director

Adresse : Joint Vienna Institute

Mariahilfer Strasse 97

A-1060 Vienna

Autriche

Téléphone : +43 (1) 798-9495

Télécopie : +43 (1) 798-0525

Courriel : **jvi@jvi.org**

L'Institut pour le développement des capacités n'accepte pas les demandes de candidature et de nomination sur papier.

Institut régional FMI-Singapour (IRS)

En collaboration avec le gouvernement de Singapour, l’Institut pour le développement des capacités organise des cours destinés aux fonctionnaires des pays de la région Asie-Pacifique, à l’Institut régional FMI-Singapour (IRS). Le programme a démarré en 1998.

Pays admissibles : Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Brunei Darussalam, Cambodge, Chine¹, République de Corée, Fidji, Îles Marshall, îles Salomon, Inde, Indonésie, République islamique d'Iran, Kiribati, Malaisie, Maldives, États fédérés de Micronésie, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République démocratique populaire lao, Samoa, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Viet Nam².

Modalités de sélection : Les cours sont offerts soit par appel de candidatures, soit sur invitation. Les critères de demandes d’admission sont exposés dans la section consacrée aux dispositions administratives. S’agissant des cours offerts sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI pertinent.

¹Y compris RAS de Hong Kong et RAS de Macao.

²Les fonctionnaires du Kazakhstan, de l'Ouzbékistan, de la République kirghize, du Tadjikistan, du Turkménistan et des petits pays insulaires du Pacifique non membres peuvent être invités à prendre part à certains cours.

Dépôt des candidatures : Le formulaire de candidature est accessible à l’adresse www.imf.org/insapply. Toute modification du calendrier des cours sera immédiatement affichée sur le site Internet de l’Institut.

Calendrier : On trouvera le calendrier actualisé des cours et séminaires offerts par l’Institut pour le développement des capacités à l’IRS et leur description complète à l’adresse www.imfsti.org et sur le site Internet de l’Institut à www.imf.org/institute.

Coordonnées :

Contacter : Mr. Sunil Sharma

Director

Adresse : IMF-Singapore Regional

Training Institute

10 Shenton Way

MAS Building 14-03

Singapore 079117

Singapour

Téléphone : +65 6225-5311

Télécopie : +65 6225-6080

Courriel : stiinfo@imf.org



Pour consulter le calendrier actualisé, veuillez vous rendre sur le site Internet de l’Institut à www.imf.org/institute.

Autres formations (AF)

Outre les cours dispensés au siège et dans les centres régionaux de formation, l’Institut pour le développement des capacités offre bon nombre de cours de courte durée dans les centres régionaux d’assistance technique et sur d’autres sites, souvent en collaboration avec d’autres organismes de formation régionaux. Des cours sont dispensés en anglais, en arabe, en espagnol, en français et en portugais. La capacité de l’Institut à offrir ces autres formations dépend dans une grande mesure de l’appui financier que lui apportent les hôtes et les donateurs.

En règle générale, les cours sont programmés de manière à répondre à des besoins régionaux ou sous-régionaux. La présente brochure en donne une description. La participation à ces AF est **exclusivement sur invitation**. Les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI chargé de la formation ou des partenaires régionaux.



Les détails sur les sites de formation et les calendriers actualisés des cours sont affichés sur le site de l’Institut (www.imf.org/institute) dès que les dispositions nécessaires à l’organisation des cours sont prises.





Tableau des thèmes couverts et des publics visés

Le tableau des thèmes couverts et des publics visés offre un aperçu des cours classés selon huit grands domaines. Cette ventilation aidera les participants potentiels à trouver les sujets qui pourraient les intéresser. La colonne «public visé» donne une indication des types de fonctionnaires qui se prêtent le mieux à chacun des cours.

Dép. ¹	Thème/Intitulé du cours	Public visé
Cours spécialisés de finances publiques		
FAD	Cadres budgétaires à moyen terme, règles budgétaires et conseils budgétaires — Options pour assurer la viabilité des finances publiques	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur intervenant dans les décisions de politique budgétaire.
FAD	Gestion du civisme fiscal dans un environnement déclaratif	Cadres supérieurs de l'administration fiscale.
FAD	Gestion du Trésor	Fonctionnaires comptant plusieurs années d'expérience au sein d'un département du Trésor.
FAD	Institutions et discipline budgétaires	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des ministères des finances, du Trésor, des départements de gestion de la dette, des ministères de l'économie ou des divisions de planification financière des ministères sectoriels.
FAD	Mise en œuvre d'un système fiscal pleinement déclaratif	Fonctionnaires des pays d'Afrique anglophone et francophone.
FAD	Réforme des subventions aux produits pétroliers	Décideurs et personnel technique.
Évaluations des sauvegardes		
FIN	Évaluation des dispositifs de sauvegarde des banques centrales	Cadres de direction de banques centrales responsables de la comptabilité, de l'information financière, de l'audit, de la gestion des risques, du contrôle interne, des statistiques, des opérations juridiques ou de gestion des réserves, ou qui siègent à un conseil ou à un comité chargé de la supervision de l'audit, des placements et de la communication des informations financières.
Prévision et modélisation macroéconomiques		
ICD	Modélisation et analyse macrobudgétaires	i) Cadres de rangs intermédiaire à supérieur intervenant dans les décisions de politique budgétaire qui ont déjà participé au cours de gestion macroéconomique et politique budgétaire (GMPB) ou qui ont de solides bases en analyse de politique budgétaire; ii) cadres débutants associés à l'élaboration des documents d'analyse des questions de politique budgétaire.
ICD	Prévision macroéconomique	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur qui participent à la préparation des prévisions utilisées dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique macroéconomique.
ICD	Utilisation des modèles DSGE dans le processus de décision	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur intervenant dans l'analyse macroéconomique des questions de politique monétaire et budgétaire à l'aide de modèles dynamiques d'équilibre général stochastique (modèles DSGE).
Questions de secteur financier		
ICD	Analyse des marchés financiers	Cadres de niveaux débutant à intermédiaire des banques centrales, des ministères des finances et des organes de réglementation s'intéressant aux fondamentaux de l'analyse financière comme outil servant à la prise de décision.
ICD	Éléments fondamentaux de la supervision bancaire	Responsables du contrôle bancaire.
ICD	Finances pour macroéconomistes	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des finances ou des organes de réglementation s'intéressant à l'examen du rôle et des fonctions des marchés et établissements financiers et de leur lien avec la macroéconomie.
ICD	Intégration économique et monétaire	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des banques centrales et des ministères des finances des pays signataires d'accords d'intégration régionale ou qui envisagent ou prévoient la mise en place d'accords de ce type.
ICD	Marchés financiers et nouveaux instruments financiers	Cadres de niveaux débutant à intermédiaire des banques centrales, des ministères des finances et des organes de réglementation s'intéressant aux fondamentaux de l'analyse financière comme outil servant à la prise de décision.
ICD	Marchés hypothécaires et stabilité financière	Cadres supérieurs des banques centrales, organes de réglementation et ministères des finances chargés du développement du marché des capitaux, de la réglementation et de la supervision financière ainsi que de la surveillance des marchés financiers.
MCM	Opérations monétaires et gestion de liquidité	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des banques centrales.
MCM	Passifs souverains et gestion des risques : principes et pratiques	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur, banquiers centraux et autres hauts fonctionnaires ayant des responsabilités générales ou opérationnelles liées au suivi et à la gestion des passifs souverains, de la dette et du développement et fonctionnement des marchés nationaux de la dette.
ICD	Politiques économiques pour la stabilité financière	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur de banques centrales, ministères des finances ou organes de réglementation qui participent à l'élaboration des politiques macroéconomique et financière.
ICD	Politiques macroprudentielles	Économistes des banques centrales et des organes de réglementation chargés des questions macroéconomiques et de surveillance.

¹Sigles et abréviations des différents départements du FMI : Département des finances publiques (FAD); Département financier (FIN); Institut pour le développement des capacités (ICD); Département juridique (LEG); Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM); Département des statistiques (STA).

Dép. ¹	Thème/Intitulé du cours	Public visé
MCM	Questions liées à l'évolution du cadre de réglementation financière	Responsables des banques centrales, ministères des finances et organismes de réglementation intervenant dans la réglementation financière ou dans les analyses de stabilité financière.
MCM	Stabilité financière, risque systémique et politique macroprudentielle	Responsables des banques centrales ou des ministères des finances se consacrant à la stabilité financière et aux études et responsables de la réglementation financière.
MCM	Stratégies performantes de gestion de la dette publique dans un monde d'actifs souverains	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur, responsables des autorités monétaires et autres fonctionnaires intervenant dans les politiques et décisions relatives à la gestion de la dette ou dans la supervision et la gestion des grands portefeuilles d'actifs souverains. Fonctionnaires ayant des responsabilités générales/opérationnelles dans le suivi et la gestion des passifs souverains, notamment en ce qui a trait à la négociation des prêts et à l'émission de titres sur les marchés de capitaux nationaux et internationaux.
MCM	Supervision bancaire	Cadres de rang intermédiaire responsables du contrôle bancaire.
ICD	Surveillance macrofinancière	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des finances ou des organes de réglementation.
MCM	Tests de résistance macroéconomiques	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des départements/services chargés du contrôle bancaire ou de la stabilité financière au sein des banques centrales ou des autorités de contrôle bancaire.
Programmation et politiques financières		
ICD	Programmation et politiques financières	Cadres de niveau intermédiaire ayant des fonctions de conseil en politique macroéconomique et financière ou intervenant dans l'application des politiques (le cours exige un bagage substantiel).
ICD	Programmation et politiques financières — Ciblage de l'inflation	Cadres supérieurs des banques centrales et des ministères des finances et de l'économie ayant des fonctions de conseil en politique macroéconomique et financière ou chargés de la mise en œuvre des politiques, notamment en ce qui a trait à la stratégie de ciblage de l'inflation (CI) et de la transmission monétaire.
ICD	Programmation et politiques financières par téléenseignement	Cadres de niveau intermédiaire ayant des fonctions de conseil en politique macroéconomique et financière ou intervenant dans l'application des politiques; par rapport au cours de quatre semaines, celui-ci se centre davantage sur les comptes, l'analyse et les principales aptitudes de prévision et de programmation financière.
Politiques macroéconomiques		
ICD	Analyse de la politique monétaire	i) Cadres de rangs intermédiaire à supérieur intervenant dans les décisions de politique monétaire fondées, en partie ou dans une grande mesure, sur des modèles; et ii) agents intervenant dans l'exploitation des modèles macroéconomiques.
ICD	Diagnostics macroéconomiques	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des banques centrales et des ministères des finances ou de l'économie intervenant directement dans les diagnostics sur la situation macroéconomique et dans l'élaboration de projections.
ICD	Gestion macroéconomique et gestion des ressources naturelles	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des finances et d'autres organismes publics pertinents qui interviennent dans l'élaboration et participent à la mise en œuvre des politiques dans les pays riches en ressources naturelles.
ICD	Gestion macroéconomique et politique budgétaire	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des ministères des finances, de l'économie ou du plan ou des banques centrales qui assurent des fonctions de conseil en politique macroéconomique ou interviennent dans leur mise en œuvre.
ICD	Gestion macroéconomique et questions relatives à la dette	Cadres moyens à supérieurs, de préférence des ministères des finances, des organismes chargés de la dette ou de la banque centrale, qui assurent des fonctions de conseiller en politique macroéconomique et politique de la dette, ou qui sont chargés de leur mise en œuvre.
ICD	Gestion macroéconomique et secteur financier	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur intervenant dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques du secteur financier ou dans l'interaction de ces politiques avec la gestion macroéconomique.
ICD	Gestion macroéconomique pour cadres dirigeants	Cadres de rang supérieur, responsables de départements et superviseurs des services économiques des banques centrales et des ministères des finances et de l'économie et organismes pertinents de planification, ayant une expérience de la politique économique et qui encadrent des économistes. Ce cours se prête tout particulièrement aux fonctionnaires dont les subalternes ont suivi les cours de programmation financière ou de gestion macroéconomique.

¹Sigles et abréviations des différents départements du FMI : Département des finances publiques (FAD); Département financier (FIN); Institut pour le développement des capacités (ICD); Département juridique (LEG); Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM); Département des statistiques (STA).

Dép. ¹	Thème/Intitulé du cours	Public visé
ICD	Incidence macroéconomique des questions budgétaires	Cadres débutants des ministères des finances et des banques centrales qui gagneraient à approfondir leur compréhension des dimensions macroéconomiques des questions budgétaires.
ICD	Politique monétaire et politique de change	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur intervenant dans la politique monétaire et la politique de change.
ICD	Politiques et facteurs de vulnérabilité extérieure	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur de banque centrale ou d'organismes publics chargés de l'élaboration et de l'exécution des politiques influant sur la solidité de la position extérieure de leur pays.
ICD	Vulnérabilité extérieure — Exercice d'alerte avancée	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des banques centrales ou d'organismes publics chargés de l'évaluation de la vulnérabilité extérieure et d'autres risques macroéconomiques.
Questions juridiques		
LEG	Aspects juridiques des institutions financières internationales	Juristes chevronnés des pays émergents chargés des aspects juridiques de l'appartenance ou de l'adhésion future de leur pays à des institutions financières internationales.
LEG	Atelier sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages	Hauts responsables des pays européens chargés de la législation applicable aux entreprises et ménages insolubles et des questions connexes.
LEG	Cadre légal des banques centrales et du secteur financier	Juristes du secteur public dont les activités sont liées à la banque centrale, à la surveillance des infrastructures du marché financier, à la réglementation/supervision du secteur financier, aux résolutions bancaires et à la gestion des crises, ou juristes des pays émergents et en transition dont les activités sont liées à la banque centrale, à la surveillance des infrastructures du marché financier, à la réglementation/supervision du secteur financier, aux résolutions bancaires et à la gestion des crises.
LEG	Méthodologie de LBC/FT pour la nouvelle norme	Fonctionnaires responsables des questions relatives à la LBC/FT.
Statistiques macroéconomiques		
STA	Atelier de statistiques de la dette du secteur public	Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de la dette du secteur public.
STA	Bilans et comptes d'accumulation	Responsables de la compilation des comptes nationaux et des statistiques de compte financier.
STA	Comptes nationaux trimestriels	Responsables de l'établissement des comptes nationaux.
STA	Cours avancé de statistiques monétaires et financières	Fonctionnaires des banques centrales chargés de l'établissement des statistiques monétaires.
STA	Cours d'introduction aux statistiques monétaires et financières	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des ministères des finances, de l'économie ou du plan ou des banques centrales qui interviennent dans les travaux d'analyse, de conseil et de mise en œuvre de la politique macroéconomique.
STA	Indicateurs de solidité financière	Cadres des banques centrales et des organismes de supervision du secteur financier, qui participent au recueil, à l'établissement et à l'analyse des indicateurs de solidité financière.
STA	Liens entre le Manuel de statistiques de finances publiques et le Système de comptabilité nationale	Fonctionnaires des banques centrales chargés de l'établissement des statistiques monétaires.
STA	Statistiques de comptabilité nationale	Responsables de la compilation de statistiques de comptabilité nationale employés par les organismes publics chargés de l'établissement des données officielles de comptes nationaux.
STA	Statistiques de finances publiques	Cadres avant tout responsables de l'établissement des statistiques de finances publiques.
STA	Statistiques de la balance des paiements	Responsables de l'établissement des statistiques de balance des paiements, à la différence des analystes de la BDP, appartenant à l'organisme responsable de l'établissement des statistiques et correspondant officiel du FMI.
STA	Statistiques de la dette extérieure	Fonctionnaires chargés principalement de l'établissement des statistiques de la dette extérieure.
STA	Statistiques des prix	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur responsables de l'établissement d'au moins l'un des indices de prix suivants et ayant une expérience directe en la matière : indice des prix à la consommation (IPC), indice des prix à la production (IPP) ou indices des prix à l'exportation et à l'importation (IPXI).
STA	Statistiques des réserves de change	Principaux responsables de l'établissement des statistiques de la balance des paiements ou de la position extérieure globale.
STA	Statistiques monétaires et financières	Fonctionnaires des banques centrales chargés de l'établissement des statistiques monétaires.
STA	Système de statistiques de comptes macroéconomiques et liens y afférents	Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des ministères des finances, de l'économie ou du plan ou des banques centrales qui interviennent dans les travaux d'analyse, de conseil et de mise en œuvre de la politique macroéconomique.

¹Sigles et abréviations des différents départements du FMI : Département des finances publiques (FAD); Département financier (FIN); Institut pour le développement des capacités (ICD); Département juridique (LEG); Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM); Département des statistiques (STA).



Description des cours

On trouvera ci-après la liste complète des cours que l’Institut et d’autres départements du FMI dispensent au siège, dans les centres régionaux de formation et sur d’autres sites dans le monde. Les cours sont classés par ordre alphabétique pour chacun des thèmes couverts.



Pour consulter le calendrier actualisé, veuillez vous rendre sur le site Internet de l’Institut à www.imf.org/institute.

Cours spécialisés de finances publiques

Cadres budgétaires à moyen terme, règles budgétaires et conseils budgétaires — Options pour assurer la viabilité des finances publiques (CBMT)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur intervenant dans les décisions de politique budgétaire.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une vaste expérience des institutions de politique budgétaire.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, offert par le Département des finances publiques du FMI, examine le rôle que des institutions et une gouvernance budgétaires solides peuvent jouer pour assurer la viabilité des finances publiques. Il se centre notamment sur trois domaines, en s'inspirant de l'expérience de nombreux pays :

- Cadres budgétaires à moyen terme : Le cours expliquera en quoi une perspective à moyen terme en matière de budgétisation peut améliorer la discipline budgétaire et la maîtrise des dépenses, et abordera les conditions préalables à remplir pour que le dispositif mis en place produise les résultats escomptés. Le cours examine par ailleurs les principales composantes d'un cadre budgétaire

à moyen terme et les liens avec les règles budgétaires.

- Règles budgétaires : Le cours comprend trois grands volets : i) les différents types de règles budgétaires et leurs propriétés; ii) les particularités de leur conception (par exemple choix des variables ciblées, clauses de sauvegarde, mécanisme de correction automatique, calendrier, questions de coordination entre les administrations centrale et infranationales); iii) l'examen particulier des règles d'équilibre budgétaire structurel, comme celles qu'ont convenu d'adopter les pays membres de l'UE dans le cadre du pacte budgétaire.
- Conseils budgétaires : Le cours examine le rôle que peuvent jouer des conseils budgétaires indépendants dans le renforcement des résultats budgétaires en sensibilisant l'opinion publique et en renforçant la responsabilisation, tout en offrant aux pouvoirs publics une certaine marge de manœuvre.

Gestion du civisme fiscal dans un environnement déclaratif (CFD)

Public visé : Cadres supérieurs de l'administration fiscale.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une solide expérience de l'administration fiscale à un niveau d'encadrement supérieur.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par le Département des finances publiques du FMI, s'inspire d'un atelier organisé par le Département en octobre 2011 sur la stratégie de réforme de l'administration fiscale, et qui a reçu un accueil très favorable.

Cet atelier a pour principaux objectifs d'approfondir les grandes composantes d'un civisme fiscal de qualité dans les pays du Moyen-Orient une fois adopté les principes et pratiques du système déclaratif. Il analysera les stratégies de service et d'exécution des lois, ainsi que les mesures nécessaires au sein de l'administration fiscale et auprès des contribuables, des entreprises et de la société civile pour mettre en application un système radicalement nouveau par rapport aux méthodes classiques d'évaluation employées dans beaucoup de pays de la région.

Gestion du Trésor (GT)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des ministères des finances.

Qualifications requises : Les participants doivent compter plusieurs années d'expérience au sein d'un département du Trésor.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par le Département des finances publiques du FMI, couvre les principaux aspects de la gestion du Trésor. Après un aperçu du dispositif juridique et institutionnel des opérations du Trésor et des principales étapes de

la préparation du budget, le cours couvre le processus d'exécution du budget, de maîtrise des dépenses (y compris pour prévenir les arriérés de paiement), les opérations bancaires de l'État, la gestion de trésorerie et les prévisions de trésorerie à court terme, la comptabilité publique et l'information budgétaire. S'agissant de la comptabilité publique, le cours met particulièrement l'accent sur les difficultés de la mise en œuvre de comptes sur la base des droits constatés. Le cours traite également de l'application des technologies de pointe aux opérations du Trésor.

Les thèmes ci-dessus font l'objet d'exposés et un atelier pourrait être organisé. Il est attendu des participants qu'ils fassent des exposés sur les réformes du Trésor dans

leur propre pays afin d'illustrer les expériences récentes et les enseignements qui ont été tirés. De manière générale, ce cours exige une participation très active.

Institutions et discipline budgétaires (IDB)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des ministères des finances, du Trésor, des départements de gestion de la dette, des ministères de l'économie ou des divisions de planification financière des ministères sectoriels.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une solide expérience de la politique budgétaire, des dossiers macroéconomiques ou de la budgétisation.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par le Département des finances publiques du FMI, examine le rôle des institutions budgétaires, telles que les cadres budgétaires à moyen terme, la budgétisation de haut en bas, la budgétisation à moyen terme, la gestion de trésorerie et de la dette, les institutions budgétaires indépendantes et le caractère exhaustif du budget et leur importance pour la discipline budgétaire.

Mise en œuvre d'un système fiscal pleinement déclaratif (MSPD)

Public visé : Fonctionnaires de rangs intermédiaire à supérieur des pays d'Afrique anglophone et francophone.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une solide expérience de l'administration fiscale.

Description du cours : Ce cours de quatre jours, animé par le Département des finances publiques du FMI, offre une perspective des systèmes déclaratifs qui assume qu'aucune administration fiscale n'a été, ni ne sera jamais, en mesure de déterminer correctement les obligations

fiscales de chaque contribuable. De ce fait, on observe depuis une vingtaine d'années une évolution vers les systèmes déclaratifs au détriment des pratiques d'évaluation administrative (qui, en règle générale, exigent que les agents de l'administration fiscale passent en revue la totalité ou la plupart des déclarations). Ce cours fait le point des obstacles à une bonne mise en œuvre des systèmes déclaratifs dans les pays d'Afrique subsaharienne, et les examine en profondeur pour mieux en saisir les diverses dimensions.

Réforme des subventions aux produits pétroliers (RSP)

Public visé : Décideurs et personnel technique.

Qualifications requises : Les participants doivent être impliqués dans le processus de tarification des carburants ou d'établissement des subventions dans leur pays.

Description du cours : Ce cours de trois jours, animé par le Département des finances publiques du FMI, passe en revue les problèmes budgétaires que soulèvent les subventions aux produits pétroliers et analyse leur évolution dans différents pays. Il examine en outre l'impact que le renchérissement des carburants peut avoir sur la répartition du revenu et traite des pratiques optimales dans la réforme des subventions aux produits

pétroliers. Le cours explique les modalités d'application des mécanismes de lissage des prix afin de réduire la volatilité des prix à la pompe tout en protégeant par ailleurs le budget, en assurant une répercussion intégrale de l'évolution des cours internationaux dans le moyen terme. Les participants disposeront des outils analytiques pour calculer les coûts budgétaires des subventions, réaliser des analyses d'impact sur la répartition du revenu et évaluer les résultats des divers mécanismes de lissage dans leurs pays respectifs, par rapport au cas de figure d'une répercussion intégrale des mécanismes de tarification automatique et à la formule existante de tarification.

Évaluations des sauvegardes

Évaluation des dispositifs de sauvegarde des banques centrales (ESBC)

Public visé : Cadres de direction de banques centrales responsables de la comptabilité, de l'information financière, de l'audit, de la gestion des risques, du contrôle interne, des statistiques, des opérations juridiques ou

de la gestion des réserves, ou qui siègent à un conseil ou à un comité chargé de la supervision de l'audit, des placements et de la communication des informations financières.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire ou postuniversitaire dans des disciplines telles que comptabilité, gestion, sciences économiques, finance ou droit, ou avoir acquis une certification professionnelle dans le domaine de l'audit (comptables agréés ou experts-comptables, auditeurs internes ou auditeurs informatiques) ou de la finance (analystes financiers agréés).

Description du cours : Ce cours d'une semaine, présenté par le Département financier du FMI, vise à familiariser les responsables des banques centrales avec la méthodologie de l'évaluation des sauvegardes du FMI. Le cours met notamment l'accent sur l'importance de la gouvernance, de la transparence et de l'attribution des responsabilités dans la banque centrale pour améliorer les sauvegardes financières. Ce cours offre aussi aux agents des banques centrales un cadre dans lequel ils peuvent procéder à des

échanges de vues sur leur expérience dans le renforcement des dispositifs de sauvegarde, et en particulier sur les nouveaux défis ou problèmes auxquels ils sont confrontés. Ce cours conjugue exposés et débats interactifs, ateliers et études de cas consacrés aux principaux aspects de ces évaluations, tels que les mécanismes d'audit externe et interne, le cadre d'information financière, le système des contrôles internes, la gestion des réserves internationales et la communication des données monétaires au FMI.

Il s'agit de donner aux participants les connaissances et compétences requises pour évaluer les forces et les faiblesses des sauvegardes financières en place dans leur banque centrale et définir les mesures concrètes qui peuvent être prises en vue de les renforcer. La méthodologie et les procédures utilisées par les banques centrales pour suivre le dispositif de sauvegarde en vigueur seront également abordées.

Prévision et modélisation macroéconomiques

Modélisation et analyse macrobudgétaires (MAMB)

Public visé : i) Cadres de rangs intermédiaire à supérieur intervenant dans les décisions de politique budgétaire qui ont déjà participé au cours de gestion macroéconomique et politique budgétaire (GMPB), ou qui ont de solides bases en analyse de politique budgétaire; ii) cadres débutants associés à l'élaboration des documents d'analyse des questions de politique budgétaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser les techniques quantitatives. La connaissance des logiciels EViews et MATLAB est souhaitable, mais non indispensable. Il est recommandé d'avoir participé au cours de gestion macroéconomique et politique budgétaire (GMPB) avant de postuler à celui-ci (MAMB).

Description du cours : Ce cours de deux semaines, animé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à renforcer les connaissances des participants sur les

questions de politique budgétaire en utilisant des outils modernes de modélisation et d'analyse macrobudgétaires. Il met à profit l'expérience du FMI en matière de conseils de politique budgétaire, les études réalisées par les services du FMI et certains travaux de recherche indépendants. Les thèmes de politique budgétaire suivants sont traités : diverses méthodes d'évaluation de l'orientation budgétaire; incidence quantitative des règles budgétaires; analyse de viabilité de la dette dans un environnement stochastique; vieillissement, santé et réforme des régimes de retraite à partir d'un modèle à générations imbriquées (GI); coût budgétaire des crises financières; analyse des interactions de politique monétaire–budgétaire et scénarios d'ajustement budgétaire à partir d'un modèle dynamique d'équilibre général (MDEG). Le contenu des exposés didactiques est appliqué dans le cadre de plusieurs ateliers et études de cas. Pendant ce cours, les participants travaillent en petits groupes, de manière indépendante ou sous la direction des conseillers, et font des exposés en plénière.

Prévision macroéconomique (PM)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur qui interviennent dans la préparation des prévisions utilisées pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique macroéconomique.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente.

Ils doivent aussi être familiarisés avec les logiciels économétriques tels qu'EViews.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, animé par l'Institut pour le développement des capacités, a pour but d'étoffer les compétences des participants dans le domaine de la prévision et de la modélisation macroéconomiques à l'aide de techniques économétriques modernes. Il couvre la théorie de base, des pré-

sentations d'analyses empiriques sur ordinateur personnel et des travaux pratiques en laboratoire informatique. Il se concentre sur cinq aspects de la construction de modèles empiriques et des prévisions :

- les propriétés des données et des modèles, dont la stationnarité, la non-stationnarité et la cointégration;
- la spécification dynamique, dont l'utilisation de modèles de correction d'erreurs;

- l'évaluation et la conception de modèles;
- les incertitudes prévisionnelles, les prévisions à des fins de politique économique et l'analyse des politiques;
- les prévisions combinées.

Les participants appliquent les techniques enseignées à un pays qui sert d'étude de cas, en construisant et en évaluant un modèle dont ils se servent pour effectuer des prévisions.

Utilisation des modèles DSGE dans le processus de décision (MDES)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur qui interviennent dans l'analyse macroéconomique des questions de politiques monétaire et budgétaire à l'aide de modèles d'équilibre général stochastique dynamique (modèles DSGE).

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et avoir une bonne connaissance de l'analyse quantitative ainsi que de solides notions du logiciel MATLAB ou d'un logiciel équivalent.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par l'Institut pour le développement des capacités, est centré sur l'utilisation et l'interprétation des modèles d'équilibre général stochastique dynamique (modèles DSGE). Le cours insiste surtout sur la mise en œuvre des politiques budgétaires et monétaires à l'aide de modèles comportant des rigidités nominales et réelles souvent employés dans les banques centrales et les ministères des finances. Pour illustrer l'application de ces modèles et montrer comment ils peuvent être inclus dans le processus d'élaboration des politiques, le cours s'appuie sur des études de cas pertinents pour la région de l'Hémisphère occidental.

Questions de secteur financier

Analyse des marchés financiers (AMF)

Public visé : Cadres de niveaux débutant à intermédiaire des banques centrales, des ministères des finances et des organismes de réglementation s'intéressant aux fondamentaux de l'analyse financière comme outil servant à la prise de décision.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Aucune expérience en finances n'est requise, mais les participants doivent avoir une certaine connaissance des techniques de base en matière de statistiques et de probabilités. Il est indispensable qu'ils soient en mesure d'utiliser Excel.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut pour le renforcement des capacités, initie les participants aux techniques fondamentales d'analyse financière qui comptent parmi l'éventail d'ins-

truments à la disposition des responsables de la politique économique. Ces outils sont utilisés dans l'étude des caractéristiques des divers instruments financiers et de l'établissement de leur prix, ainsi que dans l'analyse des portefeuilles d'actifs et des bases de la gestion de risques. Les sujets suivants sont couverts :

- prix et volatilité des obligations — duration et convexité;
- courbe des taux;
- détermination du prix des actions;
- allocation et diversification des actifs;
- valeur en risque.

Les ateliers font partie intégrante du cours et permettent l'application des techniques présentées.

Éléments fondamentaux de la supervision bancaire (FSB)

Public visé : Ce cours est destiné aux responsables de la supervision bancaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être familiarisés avec la réglementation bancaire.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par l'Institut pour le développement des capacités, fait le point sur l'évolution récente de la supervision et de la réglementation bancaires. Les thèmes abordés sont notamment les modifications proposées aux directives qui régissent les ratios de fonds propres, la supervision des ins-

titutions financières grandes et complexes, la supervision des pratiques de gestion des risque (par exemple analyse des tests de résistance), ainsi qu'un récapitulatif des propositions récentes visant à identifier et à réglementer les institutions d'importance systémique. Les participants prennent une part active dans le cadre d'ateliers et d'études de cas.

Finances pour macroéconomistes (FME)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des finances ou des organes de réglementation s'intéressant à l'examen du rôle et des fonctions des marchés et établissements financiers et de leurs liens avec la macroéconomie.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente; il importe aussi qu'ils maîtrisent l'utilisation des tableurs.

Description du cours : Ce cours de quatre semaines, présenté par l'Institut pour le développement des capacités, examine le rôle et les fonctions des marchés et des établissements financiers ainsi que leurs liens avec la macroéconomie. Il commence par un rappel des caractéristiques des instruments financiers et de l'établissement de leur prix ainsi que des décisions de gestion des portefeuilles et des risques. Il examine ensuite les instruments et méthodes analytiques utilisés pour extraire des informations sur les variables macroéconomiques à partir des prix financiers ainsi que pour évaluer la viabilité des systèmes financiers et leurs liens avec l'activité macroéconomique. Les sujets suivants sont couverts :

- instruments du marché monétaire et du marché des capitaux;
- établissement des prix des obligations et risque de crédit;
- détermination des prix des actions et théorie du portefeuille;
- extraction d'informations à partir des courbes de taux;
- introduction aux produits dérivés et à la détermination de leur prix;
- éléments de gestion et de modélisation des risques;
- cycles financiers et économiques;
- crises bancaires et financières;
- indicateurs de solidité financière et tests de résistance.

Les ateliers font partie intégrante du cours et permettent l'application de certaines des techniques présentées lors des exposés. Les participants peuvent aussi être invités à faire de brefs exposés sur les sujets présentant un intérêt particulier dans leur pays.

Intégration économique et monétaire (IEM)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des banques centrales et des ministères des finances des pays signataires d'accords d'intégration régionale ou qui envisagent ou prévoient la mise en place d'accords de ce type.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation des tableurs.

Description du cours : Le principal objectif de ce cours de deux semaines, animé par l'Institut pour le développement des capacités, est d'approfondir la connaissance des différents aspects de l'intégration économique et monétaire. Partant d'éléments théoriques et d'études de cas tirées de l'expérience de différentes régions du monde, ce cours porte sur :

- les conditions de l'intégration économique et monétaire;
- l'intégration commerciale, financière et monétaire;
- les coûts et avantages du processus de mise en œuvre;
- les aspects liés à l'économie politique de l'intégration.

Les ateliers visent à approfondir les connaissances de certains aspects concrets des expériences d'intégration économique et monétaire. Les participants effectuent des évaluations à partir d'études de cas basées sur des données nationales concrètes et devront présenter leurs conclusions lors de brefs exposés.

Marchés financiers et nouveaux instruments financiers (MFN)

Public visé : Cadres de niveaux débutant à intermédiaire des banques centrales, des ministères des finances et des organismes de réglementation s'intéressant aux fondamentaux de l'analyse financière comme outil servant à la prise de décision.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une bonne connaissance des sujets traités dans le cours sur l'analyse des marchés financiers (AMF).

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut pour le développement des capacités, étudie la nature de l'intermédiation financière, le rôle joué par les marchés et les établissements financiers dans l'allocation des ressources, et l'importance de la mise en place de mécanismes de réglementation propres à créer des incitations appropriées pour tous les acteurs du système financier. Une attention particulière est portée à l'émergence des marchés et instruments dérivés, ainsi qu'à l'analyse des fondements conceptuels de ces nouveaux ins-

truments (y compris les stratégies d'établissement des prix et de négociation) et à l'utilisation qu'en font les institutions financières dans le cadre de la gestion des risques. Les questions suivantes sont notamment abordées :

- nature des marchés et instruments financiers;
- produits dérivés et établissement de leur prix (contrats à terme normalisés ou négociés de gré à gré, swaps, contrats d'option, produits dérivés de crédit);
- titrisation et financement structuré;
- gestion du risque par les banques commerciales;
- modèles des risques de marché et de crédit;
- réglementation des banques, des marchés des titres et des produits dérivés;
- origine et nature des crises financières.

Marchés hypothécaires et stabilité financière (MHSF)

Public visé : Cadres supérieurs des banques centrales, organismes de réglementation et ministères des finances se consacrant au développement des marchés des capitaux, à la réglementation et à la supervision financières ainsi qu'à la surveillance des marchés financiers.

Qualifications requises : Les participants doivent disposer d'une bonne maîtrise de l'économie financière et d'une expérience leur permettant d'aborder les questions générales et techniques liées au cours.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par l'Institut pour le développement des capacités, est axé sur le développement des marchés hypothécaires, et traite

notamment du rôle de la titrisation et des produits structurés. Il analyse le processus de titrisation et la création de produits structurés, les infrastructures dont doivent être dotés les marchés à cette fin, les raisons qui poussent les établissements financiers, les investisseurs institutionnels, les entreprises et les pouvoirs publics à recourir à ces marchés et leurs modalités d'action. Le cours traite des perspectives qu'ouvrent ces marchés et des écueils à éviter, et il examine la problématique de la réglementation et de la supervision issue du développement de ces marchés, tout en évaluant les implications pour la stabilité financière. Ces questions sont illustrées à l'aide d'études de cas des marchés hypothécaires et des institutions opérant sur ces marchés.

Opérations monétaires et gestion de liquidité (OMGL)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des banques centrales.

Qualifications requises : Les participants doivent intervenir dans la mise en œuvre de la politique monétaire et dans les dossiers ayant trait à la gestion des liquidités et au développement du marché monétaire.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, examine les modalités de mise en application de la politique monétaire d'une banque centrale au moyen de son dispositif opérationnel (opérations d'open-market, facilités permanentes, réserves obligatoires) et explique en quoi ce dispositif peut sous-tendre la gestion

des liquidités (pour éviter que les chocs sur les liquidités ne produisent une volatilité excessive) et le développement des marchés. Il met en lumière les différences entre une approche volontariste de la gestion des liquidités et l'application d'un système plus passif. Le cours passe également en revue les adaptations que les banques centrales ont apportées à leurs dispositifs opérationnels pour faire face à la crise financière mondiale et promouvoir la stabilité financière, et montre qu'il est important de concevoir des structures d'incitations au sein du système financier pour promouvoir la réactivité aux signaux de la politique monétaire et la stabilité financière. Certains participants seront invités à faire des exposés sur la problématique opérationnelle à laquelle ils sont confrontés.

Passifs souverains et gestion des risques : principes et pratiques (PSGR)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur, banquiers centraux et autres hauts fonctionnaires ayant des responsabilités générales ou opérationnelles liées au suivi et à la gestion des passifs souverains, de la dette et du développement et fonctionnement des marchés nationaux de la dette.

Qualifications requises : Il est souhaitable que les participants aient des connaissances comptables et financières et soient rodés à l'analyse de la viabilité de la dette et aux opérations du marché de la dette.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, se propose d'aider à mieux comprendre les grands enjeux stratégiques et opérationnels inhérents à la gestion du risque souverain, les techniques utilisées dans les opérations de gestion active de la dette et le développement du marché obligataire, et l'accès durable aux marchés des capitaux. L'accent est mis sur l'évaluation du risque d'un portefeuille de titres obligataires dans le cadre d'un bilan global souverain (actifs et passifs). Le cours est particulièrement centré sur les leçons à retenir de la crise économique et financière que traverse actuellement le monde pour la gestion du risque souverain, la dette publique et le lien avec les

marchés de capitaux et la stabilité financière. Le cours aborde, entre autres, les thèmes suivants :

- les dispositifs institutionnels performants;
- la coordination avec les autres grands domaines d'action, notamment monétaire et budgétaire;
- les composantes d'un cadre de gestion des passifs souverains, y compris les objectifs, l'identification des risques et les critères de responsabilisation;
- les aspects techniques et opérationnels de la gestion du risque;
- la détection et le suivi du risque souverain et les bons principes de réalisation des tests de résistance sur un portefeuille de dette souveraine;
- l'évaluation des principaux risques de portefeuille, y compris de change, de taux d'intérêt et de refinancement;
- les aspects techniques et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme;
- la formulation de stratégies d'émissions obligataires tenant compte du lien entre la gestion de la dette et l'analyse de viabilité de la dette.

Politiques économiques pour la stabilité financière (ESF)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur de banques centrales, ministères des finances ou organismes de réglementation qui participent à l'élaboration des politiques macroéconomique et financière.

Qualifications requises : Les participants sont normalement titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou dotés d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours de deux semaines offert par l'Institut pour le développement des capacités, parfois en collaboration avec d'autres organisations internationales ou régionales, examine les me-

sures macroéconomiques et microprudentielles propres à préserver la stabilité financière. Il traite des causes macroéconomiques et des conséquences des tensions sur les marchés financiers et le système bancaire, ainsi que des ripostes macroéconomiques à ces tensions, et tire les enseignements des crises récentes. L'interaction entre les cadres macroéconomique, financier, réglementaire et de contrôle reçoit une attention particulière. Les systèmes d'alerte avancée, les méthodes d'évaluation de la stabilité financière (tests de résistance compris) et la gestion du risque financier sont aussi abordés. Les participants peuvent être invités à faire de brefs exposés sur des sujets intéressant leur pays.

Politiques macroprudentielles (PMP)

Public visé : Économistes des banques centrales et organismes publics et responsables des organes de réglementation chargés des questions macroéconomiques et de surveillance.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par l'Institut pour le développement des capacités, débute par un exposé des arguments qui sous-tendent les politiques macroprudentielles et définit leurs objectifs et instruments. Après un bref aperçu des liens macrofinanciers d'un point de vue théorique et à partir de l'expérience de quelques pays, le cours met l'accent sur les deux principaux volets des politiques macro-

prudentielles : la dimension temporelle (procyclicalité des systèmes financiers) et la dimension transversale (risque systémique). Deux ateliers sont consacrés à des travaux pratiques sur l'évaluation du risque systémique à partir de l'approche de réseaux et de la valeur en

risque conditionnelle (Co-VaR). Le cours se termine par un examen des questions liées à l'architecture des politiques macroprudentielles (rôles des banques centrales et des organes de réglementation, règles par opposition aux politiques discrétionnaires, etc.).

Questions liées à l'évolution du cadre de réglementation financière (CRF)

Public visé : Responsables des banques centrales, ministères des finances et organismes de réglementation intervenant dans la réglementation financière ou dans les analyses de stabilité financière.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, se penche sur plusieurs grandes questions liées à l'évolution du cadre réglementaire du secteur financier. Il jette un regard critique sur l'évolution

du cadre relatif aux fonds propres bancaires, au levier financier, à la liquidité et au financement. Parmi les thèmes abordés, on citera les fonds propres conditionnels, la dette hybride et subordonnée, les mécanismes de financement, la titrisation, les dérivés, la gestion des risques de contrepartie et de garantie, la négociation pour compte propre, le cantonnement d'actifs, les renflouements internes et les testaments bancaires. Le cours accorde une attention toute particulière aux établissements financiers d'importance systémique et aux liens entre les banques et les autres acteurs du système financier. Les participants sont invités à présenter des exposés sur des thèmes particuliers et sur l'expérience des différents pays.

Stabilité financière, risque systémique et politique macroprudentielle (SFPM)

Public visé : Responsables des banques centrales ou des ministères des finances se consacrant à la stabilité financière et aux études, et responsables de la réglementation financière.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours d'une semaine et demie, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, est destiné aux fonctionnaires des banques centrales et aux régulateurs du secteur financier; il fait le point sur les moyens de détection des risques pouvant peser sur la stabilité du système financier et présente des démarches pour atténuer ces risques. Le cours tire parti des leçons de la récente crise économique et des ripostes qu'elle a engendrées à l'échelle internationale sur le plan de la politique économique et de la réglementation.

Les thèmes couverts comprennent :

- le rôle de l'analyse de la stabilité financière et de la politique macroprudentielle à la lumière de la récente crise financière, ainsi que leurs objectifs et leurs enseignements;

- les techniques quantitatives de détection et d'évaluation des risques macrofinanciers et systémiques : modélisation de la défaillance systémique et du risque de liquidité; analyse des créances conditionnelles (ACC) et ACC systémiques avec applications; comparaison de la modélisation des risques systémiques et liens entre ces modèles; interaction du secteur financier et du risque souverain;
- l'élaboration de rapports sur la stabilité financière et les stratégies de communication;
- les démarches destinées à atténuer les risques systémiques, notamment les initiatives internationales sur les contraintes liées aux risques systémiques, l'élargissement du périmètre de la régulation et la mise au point de dispositifs de gestion de crise;
- les dispositifs institutionnels, y compris le rôle des régulateurs du risque systémique et la collaboration transfrontalière et internationale.

En dehors des exposés didactiques, les participants sont invités à expliquer l'expérience de leur pays dans les domaines énumérés plus haut.

Stratégies performantes de gestion de la dette publique dans un monde d'actifs souverains (GPAS)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur, responsables des autorités monétaires et autres fonctionnaires intervenant dans les politiques et décisions relatives à la gestion de la dette ou dans la supervision et la gestion des grands portefeuilles d'actifs souverains. Fonctionnaires ayant des responsabilités générales/opérationnelles dans le suivi et la gestion des passifs souverains, notamment en ce qui a trait à la négociation des prêts et à l'émission de titres sur les marchés de capitaux nationaux et internationaux.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir un bagage en marchés financiers et en macroéconomie; il est souhaitable qu'ils soient familiarisés avec les analyses de viabilité de la dette.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, vise à élargir les connaissances des participants sur les questions générales et opérationnelles intervenant dans l'élaboration d'une stratégie de gestion de la dette publique, à partir d'une démarche globale de l'analyse des bilans souverains. Il aborde en particulier les modalités optimales de prise en compte de la nature et de l'ampleur des actifs souverains, y compris les réserves internationales sans oublier les fonds souverains et les autres fonds d'actifs du secteur public. Il examine par ailleurs la question des engagements conditionnels, tant implicites qu'explicites, et les ajustements à apporter aux stratégies pour tenir compte

des risques qui pourraient se matérialiser. Ce cours aborde toute une série de questions techniques, dont l'emploi de méthodes quantitatives pour éclairer la prise de décision, et traite en outre des grandes questions institutionnelles, dont celles qui ont trait à la coordination ou à la transparence. Le cours traite notamment des questions suivantes :

- démarche systématique d'élaboration d'une stratégie de gestion de la dette : définition des objectifs et de la portée de la stratégie; détermination des principales hypothèses; recensement des principaux paramètres de risque et calcul des grands risques de portefeuille, y compris ceux liés à la monnaie, au taux d'intérêt et au refinancement;
- coordination avec les autres grands domaines d'action (y compris politiques budgétaire et monétaire) : définir les principales informations sur les portefeuilles d'actifs pertinents (y compris caractéristiques et impact projeté sur le bilan global); et déterminer les principaux scénarios de risque (y compris sur les engagements conditionnels);
- mise en œuvre et questions opérationnelles : structures institutionnelles performantes; accès performant aux marchés de capitaux et de dette (nationaux et internationaux); et dispositifs efficaces de suivi (y compris calcul continu des risques).

Supervision bancaire (SB)

Public visé : Superviseurs bancaires de rang intermédiaire.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir acquis une expérience du contrôle bancaire (sur place ou sur pièces) et maîtriser les techniques analytiques fondamentales.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, est centré sur les aspects fondamentaux du contrôle bancaire basé sur les risques et sur ses objectifs, sans pour autant négliger ses insuffisances. À la suite de la crise financière mondiale, le contrôle basé sur les risques et le dispositif de Bâle II ont fait l'objet de cri-

tiques. Le cours combine conférences et travaux pratiques et s'efforce de concilier l'examen des techniques de modélisation financière et celui des techniques moins analytiques du contrôle bancaire. Le premier jour du cours est consacré aux différents concepts du contrôle bancaire basé sur les risques et aborde les différentes démarches qu'il est possible d'adopter. Les trois journées suivantes traitent du change, des taux d'intérêt, de l'évaluation des risques opérationnels et des techniques des tests de résistance. Le dernier jour est consacré à la combinaison d'informations pour l'établissement de scores de supervision et l'affectation de ressources au suivi du contrôle (questions qui sont également abordées durant les autres jours lors de brèves séances).

Surveillance macrofinancière (SM)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des finances ou des organismes de réglementation.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente,

et bien connaître les concepts fondamentaux des statistiques et des probabilités. Il est essentiel que les participants maîtrisent l'utilisation des tableurs.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, animé par l'Institut pour le développement des capacités, présente un aperçu des outils analytiques utilisés pour évaluer les liens macrofinanciers et mener une surveillance macrofinancière. Les participants apprennent à mieux connaître les méthodes utilisées pour obtenir des informations sur les variables macroéconomiques à partir des prix des actifs. Les prix des actifs et les informations bilancielles servent aussi à examiner la stabilité financière des établissements à titre individuel et du système financier dans son ensemble.

Parmi les domaines couverts, on citera la modélisation et l'interprétation des données de marché financier, l'extraction d'information à partir des courbes de taux, des écarts de taux, des prix des actions et des options, des indicateurs de solidité financière et des éléments de tests de résistance issus de la gestion des risques, la définition de modèles et la mesure du risque systémique. Le cours comprend aussi une série d'ateliers durant lesquels les participants mettent en pratique certaines des techniques apprises. Il leur est également demandé de faire de brefs exposés sur des sujets qui intéressent leur pays.

Tests de résistance macroéconomiques (TRM)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des départements/services chargés du contrôle bancaire ou de la stabilité financière au sein des banques centrales ou des autorités de contrôle bancaire.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une expérience des tests de résistance, des normes Bâle II et de l'analyse de stabilité financière.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, fait le point sur les tests de résistance dans le domaine bancaire et donne aux participants l'occasion d'apprendre et de mettre en application les nouveaux outils mis au point ou utilisés par le Département pour la réalisation de tests de résistance. Certains des outils font partie intégrante du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) et des missions d'assistance technique déployées dans diverses régions du monde, y compris la région MOAN. Le cours donne en outre aux participants l'occasion de partager leur expérience dans ce domaine important.

Le cours donne un aperçu des objectifs des tests de résistance et des différentes techniques et méthodes

actuellement employées. Il conseille en outre sur les pratiques optimales à suivre dans leur application. Une grande partie du cours est consacrée à des modules de travaux pratiques à partir d'études de cas. Les participants travaillent alors en groupe et utilisent des données bancaires réelles. Les groupes sont ainsi amenés à appréhender l'ensemble du processus des tests de résistance, et notamment :

- la saisie des données;
- l'estimation des modèles économétriques afin de créer des liens macrofinanciers;
- la définition d'hypothèses;
- la réalisation d'essais;
- la synthèse et la présentation des résultats.

Le cours met systématiquement l'accent sur les éléments de solvabilité et de liquidité des tests de résistance. Le cours s'achève avec une table ronde durant laquelle les participants partagent l'expérience de leur pays et échangent leurs connaissances du domaine.

Programmation et politiques financières

Programmation et politiques financières (PPF) (PPF de quatre semaines)

Public visé : Cadres de niveau intermédiaire ayant des fonctions de conseil en politique macroéconomique et financière ou intervenant dans l'application des politiques (le cours exige un bagage substantiel).

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques (de préférence un diplôme d'études supérieures), ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser les tableurs.

Description du cours : Ce cours de quatre semaines, présenté par l'Institut pour le développement des capacités, a pour objectif d'aider à mieux comprendre les mécanismes d'élaboration et de mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, en s'appuyant sur l'expérience du FMI dans la surveillance des économies, sur l'élaboration des programmes financiers et sur les conseils techniques de l'institution aux pays membres. Le cours couvre notamment :

- les principales composantes des divers comptes utilisés dans l'analyse macroéconomique (revenu national, balance des paiements, comptes budgétaire et monétaire), les rapports entre ces comptes et les méthodes de prévision relatives à chaque secteur;
- le diagnostic des résultats macroéconomiques et l'analyse des effets des politiques macroéconomiques et structurelles sur les principales variables qui intéressent les responsables de la politique économique, notamment la production, les prix et la balance des paiements;

- l'élaboration d'un programme de politique macroéconomique.

Les supports du cours sont présentés dans un cadre qui met l'accent sur la complémentarité des politiques de stabilisation macroéconomique et des réformes structurelles, ainsi que sur l'importance de la coordination des politiques pour la promotion d'une croissance durable. Des exemples de programmes d'ajustement macroéconomique et structurel mis en œuvre dans des pays membres servent à montrer comment les politiques peuvent être adaptées à l'évolution de l'environnement économique.

Programmation et politiques financières (PPF) (PPF de deux semaines)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur, principalement des ministères tels que ceux des finances, de l'économie ou du plan, ou de la banque centrale, qui exercent des fonctions de conseil en politique macroéconomique et financière ou qui interviennent dans la mise en œuvre de ces politiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques (de préférence un diplôme d'études supérieures), ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser les tableurs.

Description du cours : Ce cours de deux semaines donne un aperçu du cours de PPF de quatre semaines offert au siège du FMI, à Washington. Présenté par l'Institut pour le développement des capacités, il a pour objectif d'aider à mieux comprendre les mécanismes d'élaboration et de mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, en s'appuyant sur l'expérience du FMI dans la surveillance des économies, l'élaboration des programmes financiers et les conseils techniques aux pays membres. Le cours couvre notamment :

- les principales composantes des divers comptes utilisés dans l'analyse macroéconomique (revenu national, balance des paiements, comptes budgétaire et monétaire), les rapports entre ces

comptes et les méthodes de prévision relatives à chaque secteur;

- le diagnostic des résultats macroéconomiques et l'analyse des effets des politiques macroéconomiques et structurelles sur les principales variables qui intéressent les responsables de la politique économique, notamment la production, les prix et la balance des paiements;
- l'élaboration d'un programme de politique macroéconomique.

Les supports du cours sont présentés dans un cadre qui met l'accent sur la complémentarité des politiques de stabilisation macroéconomique et des réformes structurelles, ainsi que sur l'importance de la coordination des politiques pour la promotion d'une croissance durable. Des exemples de programmes d'ajustement macroéconomique et structurel mis en œuvre dans des pays membres servent à montrer comment les politiques peuvent être adaptées à l'évolution de l'environnement économique. Le cours comprend une série d'ateliers durant lesquels les participants, organisés en groupes sous la direction de conseillers, élaborent des prévisions sectorielles et préparent des programmes de politique macroéconomique à partir d'une étude de cas nationale.

Programmation et politiques financières — Ciblage de l'inflation (PPF–CI)

Public visé : Cadres supérieurs des banques centrales et des ministères des finances et de l'économie ayant des fonctions de conseil en politique macroéconomique et financière ou chargés de la mise en œuvre des politiques, notamment en ce qui a trait à la stratégie de ciblage de l'inflation (CI) et à la transmission monétaire.

Qualifications requises : Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences

économiques ou justifier d'une expérience équivalente; ils doivent avoir une bonne maîtrise des tableurs.

Description du cours : Ce cours de quatre semaines, présenté par l'Institut pour le développement des capacités, utilise les mêmes modules qu'un cours PPF ordinaire — interconnexions entre les secteurs, politiques d'ajustement —, mais insiste plus particulièrement sur les questions analytiques et techniques liées à un cadre

monétaire de ciblage de l'inflation (CI) et aux mécanismes de transmission de la politique monétaire. Il accord une attention toute particulière à la façon dont les banques centrales qui mènent une stratégie de ciblage de l'inflation font face aux déséquilibres macroéconomiques causés par des chocs intérieurs ou extérieurs et aux effets de ces déséquilibres sur la production et l'inflation.

Le cours comporte des exposés sur les principales questions de politique générale qui sous-tendent les programmes d'ajustement, en mettant l'accent sur les questions de complémentarité et de coordination des

politiques. Il comprend des études de cas portant sur des problèmes économiques d'actualité, ainsi que sur l'expérience des pays ayant adopté un cadre de ciblage de l'inflation. Il comprend, enfin, une série d'ateliers où les participants, répartis en groupes sous la direction de conseillers, s'exercent aux méthodes d'analyse et de prévision touchant aux secteurs macroéconomiques et étudient des questions spécialisées telles que les techniques de ciblage de l'inflation. La dernière partie du cours est consacrée à l'élaboration d'un programme d'ajustement hypothétique d'un pays d'Amérique latine appliquant une stratégie de ciblage de l'inflation.

Programmation et politiques financières par téléenseignement (PPF-TE)

Public visé : Cadres de niveau intermédiaire ayant des fonctions de conseil en politique macroéconomique et financière ou intervenant dans l'application des politiques; par rapport au cours de quatre semaines, ce cours se centre davantage sur les comptes, l'analyse et les principales aptitudes de prévision et de programmation financière.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques (de préférence un diplôme d'études supérieures) ou justifier d'une expérience équivalente. Il est indispensable de bien maîtriser les logiciels de tableurs et de disposer d'une connexion Internet fiable pour suivre le cours.

Les participants doivent certifier par écrit qu'ils ont accès à un ordinateur et disposent des compétences, du matériel et des logiciels énumérés ci-dessous :

- adresse électronique et expérience de la transmission de fichiers électroniques via Internet;
- maîtrise du tableur Excel;
- ordinateur avec lecteur de CD-ROM, carte son, Windows (98 ou version plus récente), Excel, Word et accès à Internet.

Description du cours : Ce cours, présenté par l'Institut pour le développement des capacités, vise à répondre aux besoins de formation de personnes qui ne peuvent s'absenter de leur poste pour de longues périodes. Il se

compose d'une session de téléenseignement en ligne d'une durée de huit semaines, qui permet aux participants de poursuivre leur travail tout en étudiant à temps partiel, suivie d'un stage sur site de deux semaines. Durant le module dispensé par téléenseignement, les participants peuvent dialoguer en permanence avec leurs conseillers et communiquer avec les autres participants dans le monde (qu'ils auront l'occasion de rencontrer durant le stage sur site) grâce au forum de discussion en ligne créé sur le site Internet du cours de téléenseignement. Les participants doivent obtenir de leurs supérieurs le temps libre pour satisfaire en temps voulu à toutes les exigences du cours (lectures et devoirs). Seuls les participants ayant terminé le module dispensé par téléenseignement avec succès, y compris tous les devoirs, sont invités à participer au stage sur site.

Par rapport au cours PPF de quatre semaines, celui-ci met davantage l'accent sur les comptes, l'analyse, la prévision et les compétences fondamentales de programmation financière. Le module dispensé par téléenseignement couvre les comptes macroéconomiques et leurs interactions, les principales politiques qui agissent sur les résultats macroéconomiques, les méthodes de prévision des variables macroéconomiques et l'élaboration d'un scénario de référence pour l'étude de cas. Durant le stage sur site, les participants assistent à des conférences thématiques, achèvent le scénario de référence pour le pays qui sert d'étude de cas et élaborent un programme d'ajustement pour ce même pays.

Politiques macroéconomiques

Analyse de la politique monétaire (APM)

Public visé : i) Cadres de rangs intermédiaire à supérieur intervenant dans la politique monétaire, en se fondant essentiellement ou en partie sur des dispositifs axés sur des modèles; et ii) agents intervenant dans l'exploitation de modèles macroéconomiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente. Ils doivent également avoir une bonne connaissance des logiciels MATLAB ou EViews. Il est recommandé d'avoir

participé au cours de politique monétaire et de change (PMC) avant de postuler à celui-ci.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, animé par l’Institut pour le développement des capacités, répond aux demandes de formation dans l’analyse de la politique monétaire prospective et modélisée. Il est axé sur un modèle néokeynésien réduit. Les participants étudient les concepts fondamentaux de la macroéconomie néokeynésienne et leur application dans un modèle comparable à celui utilisé dans les banques centrales aussi bien de pays avancés qu’émergents. Ce modèle est

ensuite recalibré et appliqué aux données du pays retenu à des fins d’analyse et de prévision. L’accent est mis sur le filtrage des données dans un cadre à plusieurs variables (filtre de Kalman) et les prévisions à court terme. Chaque jour, les participants sont divisés en petits groupes, sous la direction des conseillers, pour faire des exercices pratiques visant à appliquer les techniques présentées dans les exposés didactiques. Le cours ne privilégie aucun régime monétaire particulier, mais présente plutôt différents modèles à utiliser dans le cadre d’un taux de change flottant ou fixe, ainsi que dans le contexte d’une maîtrise incomplète du marché monétaire.

Diagnostics macroéconomiques (DM) (Quatre et deux semaines)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des banques centrales et des ministères des finances ou de l’économie intervenant directement dans les diagnostics sur la situation macroéconomique et dans l’élaboration de projections.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d’un diplôme d’études supérieures en sciences économiques ou justifier d’une expérience équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser les outils informatiques pour l’analyse des données.

Description du cours : Ce cours, animé par l’Institut pour le développement des capacités, est offert selon une formule de quatre semaines au siège du FMI et sous une version condensée de deux semaines dans les centres régionaux de formation de l’Institut. Il vise à étoffer la capacité des participants à évaluer la situation macroéconomique d’un pays, en mettant l’accent sur les outils pratiques à utiliser dans l’analyse courante de la situation des économies complexes. Le cours s’inspire dans une large mesure de l’expérience pratique des pays dans ce domaine et se concentre sur les instruments de diagnostic et d’analyse généralement négligés par les manuels de macroéconomie ou les cours universitaires. Les exposés

didactiques et les ateliers correspondants couvrent trois grands types d’évaluation :

- Situation de la macroéconomie, y compris évolution de la productivité et de la demande globales, de l’inflation, des marchés du travail, des marchés des actifs et du secteur extérieur.
- Politiques budgétaire et monétaire sous un angle positif (plutôt que normatif). Les politiques engagées sont-elles des politiques d’expansion ou de contraction? Quel est l’impact de ces politiques, et pourquoi?
- Perspectives nationales à moyen terme, y compris viabilité des trajectoires de la dette publique et de la dette extérieure, risque d’évaluation erronée du taux de change réel et vulnérabilités bilancielles dans le secteur financier, les sociétés non financières et le secteur public d’un pays.

Les participants débattent activement de ces questions pendant le cours. Durant les ateliers destinés à mettre en pratique les outils de diagnostic et d’analyse présentés durant les exposés didactiques, les participants sont répartis en petits groupes sous la direction d’un conseiller.

Gestion macroéconomique et gestion des ressources naturelles (GMRN)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des finances et d’autres organismes publics pertinents qui interviennent dans l’élaboration et la mise en œuvre des politiques dans les pays riches en ressources naturelles.

Qualifications requises : Les participants doivent intervenir dans l’élaboration et la mise en œuvre des politiques d’un pays riche en ressources naturelles et avoir

une bonne connaissance des questions macroéconomiques, budgétaires et financières.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par l’Institut pour le développement des capacités, se propose d’aider les participants à mieux comprendre les défis des pays riches en ressources naturelles. En s’appuyant sur l’expérience du FMI et sur les contributions des chercheurs à ce débat, le cours offre aux participants

les compétences analytiques nécessaires pour étudier les problèmes rencontrés par les pays riches en ressources naturelles et définir des ripostes. Les participants seront en mesure d'appliquer les compétences développées durant ce cours à une vaste gamme de politiques, et notamment d'évaluer les conséquences budgétaires de différentes stra-

tégies d'exploitation des ressources naturelles, et de traiter des politiques monétaire et de change, des questions relatives au secteur financier et des réformes structurelles dans les pays riches en ressources naturelles. Le cours donne également l'occasion de débattre de plusieurs études de cas spécifiques aux pays riches en ressources naturelles.

Gestion macroéconomique et politique budgétaire (GMPB)

(GMPB de cinq semaines)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des ministères des finances, de l'économie et du plan ou des banques centrales qui exercent des fonctions de conseil en matière de politiques macroéconomiques ou interviennent dans leur mise en œuvre.

Qualifications requises : Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente; ils doivent maîtriser les logiciels de tableur.

Description du cours : Ce cours de cinq semaines, présenté par l'Institut pour le développement des capacités, a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre la problématique de la politique budgétaire et ses conséquences sur la gestion macroéconomique. Il traite des rapports entre les variables budgétaires et les agrégats macroéconomiques, ainsi que des principaux aspects de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique budgétaire comme instrument utilisé pour faciliter les ajustements macroéconomiques, promouvoir la croissance et stimuler la lutte contre la pauvreté. Le cours s'appuie sur l'expérience du FMI en matière de conseils budgétaires, ainsi que sur les études réalisées par ses services et des experts indépendants.

Des études de cas illustrent les problèmes auxquels sont confrontés les pays en matière de politique budgétaire. Le cours comporte :

- des séances sur la comptabilité, l'analyse et la prévision des opérations de l'État. Ce module couvre le nouveau cadre de statistiques de finances publiques (approche de la valeur nette) comme outil d'analyse de la situation financière de l'État, ainsi que les rapports entre les comptes budgétaires et les autres comptes macroéconomiques, sans oublier la mise au point d'un ajustement budgétaire dans le

contexte d'un programme financier visant à assurer une croissance durable.

- des séances sur les problèmes de politique générale. Ce module aborde les aspects macroéconomiques de la politique budgétaire, y compris les questions liées à la stabilisation, telles que la nécessité d'estimer les soldes budgétaires corrigés des variations cycliques, d'évaluer le rôle des stabilisateurs automatiques et des mesures discrétionnaires, et de déterminer l'ampleur et la composition des ajustements budgétaires. Ce cours consacre aussi des séances à la viabilité des finances publiques, à l'allègement de la dette, à l'initiative PPTE, à divers aspects structurels et institutionnels de la politique budgétaire, tels que la croissance et la réduction de la pauvreté, la réforme fiscale et l'administration des impôts, la politique et la gestion des dépenses, la réforme de la fonction publique, les privatisations, la décentralisation et la gouvernance.
- des études de cas et des travaux pratiques. Ce module fait l'objet de présentations d'études de cas de pays concernant des aspects spécifiques de la politique budgétaire, tels l'ajustement budgétaire, la réforme fiscale et la lutte contre la pauvreté, ainsi que des travaux pratiques sur les cadres de l'analyse des finances publiques, de la viabilité budgétaire et de la gestion de la dette.

Les participants seront invités à travailler en petits groupes sur un sujet de leur choix et à présenter un compte rendu de ces travaux à la fin du cours. Avant de participer au cours, ils sont encouragés à choisir des sujets de discussion possibles et à recueillir des renseignements à cet égard.

Gestion macroéconomique et politique budgétaire (GMPB)

(GMPB de deux semaines)

Public visé : Cadres de grades intermédiaire à supérieur des ministères des finances, de l'économie et du plan ou des banques centrales qui exercent des fonctions de

conseil en politiques macroéconomiques ou interviennent dans leur mise en œuvre.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente en matière de politique macroéconomique.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut pour le développement des capacités, a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre la problématique de la politique budgétaire et ses conséquences sur la gestion macroéconomique. Il traite des rapports entre les variables budgétaires et les agrégats macroéconomiques, ainsi que des principaux aspects de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique budgétaire comme instrument utilisé pour assurer la stabilité macroéconomique et la croissance. Le cours s'appuie sur

l'expérience du FMI en matière de conseils budgétaires, ainsi que sur les études réalisées par ses services et des experts indépendants. Les différents thèmes abordés sont : les aspects macroéconomiques de la politique budgétaire tels que l'estimation des soldes budgétaires corrigés des variations cycliques et le rôle des stabilisateurs automatiques et des mesures discrétionnaires en matière de politique budgétaire; la viabilité des finances publiques; et divers aspects structurels et institutionnels de la politique budgétaire tels que la réforme fiscale et l'administration des impôts, la politique et la gestion des dépenses, et les règles budgétaires. Les participants sont invités à présenter un exposé traitant des principales questions de politique générale de leur pays.

Gestion macroéconomique et questions relatives à la dette (GMD)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur, de préférence des ministères des finances, des organismes chargés de la dette ou de la banque centrale, qui exercent des fonctions de conseil en politique macroéconomique et politique de la dette, ou qui sont chargés de leur mise en œuvre.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience similaire, et maîtriser l'utilisation des tableurs.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut pour le renforcement des capacités, traite d'aspects conceptuels aussi bien que d'applications pratiques, et comprend :

- des séances sur des questions de politique générale. Ce volet porte principalement sur la politique de gestion de la dette du point de vue macroéconomique et microéconomique, la

restructuration de la dette, la coordination de la politique de gestion de la dette et d'autres politiques, les crises financières et les crises de la dette ainsi que le développement du marché financier;

- des séances sur les concepts et les techniques. Ce volet couvre les différents concepts de dette, un cadre d'analyse de viabilité de la dette, les mécanismes de restructuration de la dette, ainsi que l'initiative PPTE et l'IADM;
- des études de cas et des travaux pratiques qui illustrent les concepts de la dette, les mécanismes de restructuration de la dette et l'analyse de la viabilité de la dette.

Les participants sont répartis en petits groupes sous la direction des conseillers et procèdent à des exercices pratiques qui font appel aux outils analytiques présentés dans les exposés didactiques.

Gestion macroéconomique et secteur financier (GMSF)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur intervenant dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques du secteur financier ou dans l'interaction de ces politiques avec la gestion macroéconomique.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut pour le renforcement des capacités, examine les choix de politique économique auxquels sont confrontées les autorités des pays en développement ou émergents, ainsi que les options qui s'offrent à elles. Il

accorde une attention particulière à l'interaction du secteur financier avec la gestion macroéconomique. Il aborde plusieurs grandes questions macroéconomiques : stabilité et croissance, viabilité des finances publiques et de la dette extérieure, cadres de politique monétaire, choix d'un régime de change et flux de capitaux internationaux. Il traite aussi de questions relatives au secteur financier : rôle du secteur financier dans l'économie, liens entre fragilité financière et stabilité macroéconomique, politiques relatives au secteur financier et politiques de riposte aux crises financières. Le contenu du cours est adapté afin de mieux traiter les questions propres à chaque région. Il est attendu des participants qu'ils prennent une part active

aux discussions durant le cours; ils sont répartis en petits groupes sous la direction des conseillers pour procéder à des exercices pratiques qui permettront de consolider les acquis théoriques.

Gestion macroéconomique pour cadres dirigeants (GMCD)

Public visé : Cadres de rang supérieur, responsables de départements et superviseurs des services économiques des banques centrales et des ministères des finances et de l'économie et organismes pertinents de planification, ayant une expérience de la politique économique et encadrent des économistes. Le cours s'adresse tout particulièrement aux fonctionnaires dont les subalternes ont suivi les cours de programmation financière ou de gestion macroéconomique.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou dans une discipline connexe; ils doivent justifier d'une expérience dans l'élaboration de la politique économique et superviser le travail d'économistes. Le cours s'adresse tout particulièrement aux fonctionnaires dont les subalternes ont suivi les cours de programmation financière ou de gestion macroéconomique.

Incidence macroéconomique des questions budgétaires (IMB)

Public visé : Cadres débutants des ministères des finances et des banques centrales qui gagneraient à approfondir leur compréhension des dimensions macroéconomiques des questions budgétaires.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou dans une discipline connexe, justifier d'une expérience en matière d'analyse macroéconomique et maîtriser le logiciel Excel.

Description du cours : L'objectif de ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut régional FMI-Singapour, est de permettre aux participants d'étudier les questions budgétaires et les effets macroéconomiques de la politique budgétaire d'une manière plus approfondie que dans un cours normal de deux semaines

Les participants devront éventuellement faire des exposés sur des questions importantes concernant leur propre pays.

Gestion macroéconomique pour cadres dirigeants (GMCD)

Description du cours : Ce cours d'une semaine, présenté par l'Institut régional FMI-Singapour, examine les grandes questions macroéconomiques qui se posent aux responsables de la politique économique, notamment dans les pays d'Asie et du Pacifique. Il comprend une série d'exposés visant à encourager le débat sur les sujets tels que les stratégies destinées à doper la croissance économique, le ciblage de l'inflation et d'autres approches de la politique monétaire et de change, la viabilité budgétaire et extérieure et la surveillance macroéconomique et financière. Le cours aborde aussi les rapports entre les divers secteurs macroéconomiques et décrit le cadre de programmation financière d'un pays de la région à titre d'exemple. Les participants se penchent aussi sur des études de cas illustrant les grands thèmes abordés durant les exposés didactiques.

Incidence macroéconomique des questions budgétaires (IMB)

sur la programmation et les politiques financières. Des exposés distincts sont consacrés aux comptes et à l'analyse budgétaires, à la politique et à l'administration fiscales, aux dépenses, à la prévision budgétaire, à la viabilité des finances publiques, aux relations entre le secteur budgétaire et le reste de l'économie, ainsi qu'à la dimension budgétaire de la programmation financière. Des séances sont également prévues sur des questions d'actualité dans le domaine budgétaire. La moitié du temps environ est consacrée à des ateliers, notamment sur la comptabilité et l'analyse budgétaires, la politique fiscale et la politique des dépenses, la viabilité des finances publiques et la prévision budgétaire. Il convient enfin de mentionner la réalisation d'un «mini-exercice» de programmation financière axé sur les questions budgétaires.

Politique monétaire et politique de change (PMPC)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur intervenant dans la politique monétaire et la politique de change.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut pour le renforcement des capacités, passe en revue les diverses stratégies qui s'offrent aux autorités nationales en matière de politique monétaire et de régime de change, et insiste sur le fait que les choix opérés dans ces deux domaines doivent être compatibles. Il examine les facteurs qui influent sur ces choix et leurs

conséquences. Le cours traite aussi des sujets suivants : les facteurs déterminants et le diagnostic de l'inflation, le marché des changes, la mondialisation financière et les flux de capitaux, l'évaluation des taux de change réels d'équilibre ainsi que le pour et le contre du contrôle des mouvements des capitaux. Enfin, le cours aborde le mécanisme de transmission de la politique monétaire et les stratégies prospectives pour fixer le taux d'intérêt directeur, y compris les stratégies de ciblage de l'inflation.

Politiques et facteurs de vulnérabilité extérieure (FVE)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des banques centrales ou d'organismes publics participant à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques influant sur la solidité de la position extérieure de leur pays.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, animé par l'Institut pour le développement des capacités, s'inspire des plus récents travaux du FMI; il vise à doter les participants d'un large éventail d'outils d'analyse pour évaluer les facteurs de vulnérabilité extérieure et élaborer les mesures correctrices appropriées. Les participants peuvent appliquer ces outils à une vaste gamme de politiques, notamment celles qui ont trait à la dette extérieure et à la gestion des réserves de change, à la libéralisation

Il accorde une attention particulière à la mise en œuvre de la politique monétaire, notamment à l'utilisation de modèles de prévision et à l'élaboration d'un système structuré d'analyse de la politique monétaire.

Il est attendu des participants qu'ils prennent une part active aux discussions durant le cours. Répartis en petits groupes sous la direction de conseillers, ils réalisent des exercices pratiques visant à approfondir leur compréhension des sujets du cours.

Vulnérabilité extérieure — Exercice d'alerte avancée (VE-EAA)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des banques centrales ou d'organismes publics chargés de l'évaluation de la vulnérabilité extérieure et d'autres risques macroéconomiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours de deux semaines est animé par l'Institut pour le développement des capacités, le Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation du FMI et l'Institut multilatéral de Vienne. Il permet aux participants de bien appréhender les facteurs de vulnérabilité extérieure en les familiarisant avec les cadres d'analyse utilisés au FMI pour évaluer ces facteurs et les politiques mises en œuvre pour y faire face. S'inspirant des travaux les plus récents du FMI, ce cours présente les outils utilisés pour mesurer les facteurs de vulnérabilité des pays avancés et émergents, et détecter les risques et les vulnérabilités au niveau national, ainsi

du compte de capital et à la gestion de l'aide extérieure. Les participants perfectionneront leurs compétences à l'occasion des exercices pratiques et des présentations sur des aspects spécifiques des facteurs de vulnérabilité extérieure à partir de l'expérience de leur pays.

Le cours comprend trois modules :

1. analyse de viabilité du compte courant et liens entre le compte courant et la dynamique de la dette extérieure;
2. rôle des chocs sur les actifs financiers dans le déclenchement de fortes variations des flux de capitaux;
3. libéralisation du compte de capital et aide internationale, sources potentielles de volatilité de la balance des paiements.

Vulnérabilité extérieure — Exercice d'alerte avancée (VE-EAA)

que les éventuels risques de propagation systémique, y compris entre les pays avancés et émergents. Le cours passe en revue les politiques mises en œuvre pour traiter ces vulnérabilités, notamment en matière de gestion de la dette extérieure et des réserves de change, ainsi que de libéralisation du compte de capital.

Le cours s'articule comme suit :

1. Viabilité du compte courant : Le cours commence par l'examen de l'approche classique de la viabilité du compte courant par les flux, centrée sur les liens entre le solde des transactions courantes et la dynamique de la dette extérieure et les vulnérabilités découlant des chocs du compte courant. Il présente le cadre d'analyse de viabilité de la dette extérieure du FMI, les indicateurs opérationnels utilisés pour évaluer les facteurs de vulnérabilité extérieure et les mécanismes de déclenchement des crises extérieures à partir de positions non viables de compte courant.

2. Crises du compte de capital : L'étape suivante est celle de l'analyse des vulnérabilités extérieures liées aux déséquilibres des stocks et aux facteurs du marché des capitaux. Elle présente l'approche bilancielle qui met l'accent sur le rôle des chocs liés aux stocks d'actifs et de passifs dans le déclenchement d'ajustements massifs des flux de capitaux.
3. Exercice d'alerte avancée (EAA) du FMI – I : Analyse de base. Ce volet présente les éléments de base de l'analyse et des processus de l'EAA du FMI en termes d'objectifs, de champ d'application, de données requises et de principaux résultats attendus. Il examine les données, méthodologies et modèles économétriques servant à mesurer le degré de vulnérabilité d'un pays.

4. Exercice d'alerte avancée (EAA) du FMI – II : Analyse des effets de débordement. Ce volet présente la modélisation des effets de propagation et l'analyse des risques systémiques et des scénarios de propagation entre pays avancés et émergents, y compris entre systèmes bancaires. Il s'achève par la présentation des estimations d'avant-crise pour les pays émergents d'Europe et d'autres pays européens vulnérables.

5. Enseignements de politique générale : Le cours prend fin par une présentation des enseignements des récentes crises de compte de capital, notamment au regard des politiques et institutions macroéconomiques et de la libéralisation du compte de capital.

Questions juridiques

Aspects juridiques des institutions financières internationales (AJIF)

Public visé : Juristes chevronnés des pays émergents chargés des aspects juridiques de l'appartenance ou de l'adhésion future de leur pays à des institutions financières internationales.

Qualifications requises : La participation est exclusivement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans les lettres d'invitation.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par le Département juridique du FMI, aborde les questions juridiques, institutionnelles et opérationnelles relatives aux institutions financières internationales (dont le FMI, la Banque mondiale et la Banque des règlements internationaux), et examine les liens et relations entre ces organisations. Les institutions couvertes par le cours peuvent changer d'une année à l'autre.

Atelier sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages (IEM)

Public visé : Hauts responsables des pays européens chargés de la législation applicable à l'insolvabilité des entreprises et des ménages et des questions connexes.

Qualifications requises : Uniquement sur invitation; le Département juridique du FMI se mettra en rapport avec les autorités pour sélectionner les participants.

Description du cours : Ce cours de deux journées, animé par le Département juridique du FMI, entend servir de cadre à l'intention des responsables européens pour leur permettre de partager leur expérience en matière de réforme et de mise en application de la législation sur

l'insolvabilité des entreprises et des ménages. La crise financière mondiale a mis en évidence la nécessité de disposer de régimes efficaces et adéquats d'insolvabilité, et de nombreux pays ont engagé ou achevé des réformes des régimes d'insolvabilité des entreprises ou des ménages pour contribuer à amortir l'impact de cette crise sur l'économie.

L'atelier est destiné aux responsables de plusieurs pays européens se consacrant aux questions liées à l'insolvabilité des entreprises et des ménages, aux experts internationaux et aux représentants des Départements juridique et Europe du FMI, de la Banque mondiale, de la BERD et d'autres organisations internationales.

Cadre légal des banques centrales et du secteur financier (CLBF)

Public visé : À l'*Institut régional FMI-Singapour (IRS)* : juristes du secteur public se consacrant aux activités de la banque centrale, à la surveillance des infrastructures du marché financier, à la réglementation/supervision du secteur financier, aux résolutions bancaires et à la gestion des crises. À l'*Institut multilatéral de Vienne (IMV)*

et au *Centre régional du Brésil (CFB)* : juristes des pays émergents et en transition se consacrant aux activités de la banque centrale, à la surveillance des infrastructures du marché financier, à la réglementation/supervision du secteur financier, aux résolutions bancaires et à la gestion des crises.

Qualifications requises : La participation est exclusivement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans les lettres d'invitation.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, animé par le Département juridique du FMI, porte sur divers aspects juridiques et institutionnels de l'infrastructure

nécessaire au maintien de systèmes financiers sains et efficents, régis par les mécanismes du marché. Il analyse donc les fondements juridiques garants de l'efficacité des banques centrales, de la surveillance des infrastructures du marché financier, de la réglementation/supervision du secteur financier, des résolutions bancaires et de la gestion des crises.

Méthodologie de LBC/FT pour la nouvelle norme (LBC)

Public visé : Responsables des questions relatives à la LBC/FT.

Qualifications requises : La participation est exclusivement sur invitation. Les participants doivent avoir une expérience de la LBC/FT.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par le Département juridique du FMI, décrit et explique les exigences de la nouvelle norme internationale de LBC/FT et les mesures à adopter par les pays

pour mettre à niveau leur régime de LBC/FT, conformément aux recommandations révisées du GAFI. Le cours est destiné aux fonctionnaires qui interviennent dans les dispositifs nationaux de LBC/FT. L'atelier donnera l'occasion aux participants de réaliser des exercices pratiques pour leur permettre d'être mieux à même d'appliquer de manière performante la nouvelle norme internationale dans le cadre de leur dispositif national de LBC/FT, sous l'angle juridique et institutionnel et sous celui de la supervision.

Statistiques macroéconomiques

Atelier de statistiques de la dette du secteur public (ASD)

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de la dette du secteur public.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Cet atelier de deux semaines, animé par le Département des statistiques du FMI, se centre sur le cadre conceptuel des statistiques de la dette du secteur public présenté dans le *Guide d'établissement des statistiques de la dette du secteur public* (version française à paraître) et aborde aussi les aspects pratiques de l'établissement des données de la dette du secteur public.

Les concepts fondamentaux, les principes comptables et les détails de la classification sont examinés dans le contexte de la méthodologie qui est harmonisée avec les statistiques de finances publiques et le système de comptabilité nationale. L'atelier traite des règles relatives au champ d'application et à la comptabilité du cadre de statistiques de la dette du secteur public, de la valorisation, de la classification, des principales questions méthodologiques ainsi que des sources et des méthodes auxquelles il est fait appel pour établir les statistiques. L'atelier examine aussi la communication des données sur la dette au FMI et à la Banque mondiale. Il s'articule autour d'une série d'études de cas.

Bilans et comptes d'accumulation (BCA)

Public visé : Responsables de l'établissement des comptes nationaux et des statistiques de compte financier.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par le Département des statistiques du FMI, porte sur les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des comptes d'accumulation sectoriels et des bilans,

selon le cadre intégré du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008). Il consiste en exposés couvrant les questions de méthode et de compilation, et en ateliers portant sur des exercices pratiques. L'objectif premier du cours est de doter les participants des outils nécessaires pour établir la séquence complète de comptes d'accumulation sectoriels (capital, financier, autres variations en volume et réévaluation) ainsi que les bilans couvrant autant les actifs non financiers que financiers. Les exposés didactiques présentent de manière détaillée les principaux concepts et classifications appliqués aux

comptes d'accumulation et au bilan dans le SCN 2008, étudient les sources potentielles de données pour leur établissement et expliquent, par des illustrations

concrètes, les techniques et les procédés de compilation. Le cours donne également l'occasion aux participants d'échanger leurs propres expériences.

Comptes nationaux trimestriels (CNT)

Public visé : Responsables de l'établissement des comptes nationaux.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, animé par le Département des statistiques du FMI, permet d'acquérir une connaissance approfondie des concepts, des sources de données et des techniques de compilation pour la production des statistiques des comptes nationaux trimestriels. Le cours est basé sur le *Manuel des comptes nationaux trimestriels* du FMI et s'adresse aux responsables de la compilation des comptes nationaux des pays qui établissent ou prévoient d'établir des comptes nationaux trimestriels (CNT). Il couvre les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des CNT et porte sur les thèmes suivants :

- champ et rôle des CNT;

- sources des données pour l'établissement des estimations trimestrielles du PIB (essentiellement à partir des approches de la production et des dépenses);
- techniques d'étalonnage («benchmarking») pour l'intégration des indicateurs trimestriels aux estimations annuelles;
- correction des variations saisonnières;
- mesures de prix et de volume;
- techniques d'établissement des indices-chaînes pour la compilation des séries temporelles de CNT;
- autres aspects spécifiques des CNT;
- politiques de révision et pratiques de diffusion.

Le cours se compose d'exposés, d'ateliers et de discussions en groupe restreint.

Cours avancé de statistiques monétaires et financières (SMF-A)

Public visé : Fonctionnaires des banques centrales chargés de l'établissement des statistiques monétaires.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques ou d'un diplôme équivalent.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, animé par le Département des statistiques du FMI, a pour objet d'aider les cadres chargés de l'établissement des statistiques monétaires et financières à s'acquitter de leur tâche en appliquant les meilleures pratiques internationales, en insistant particulièrement sur les autres sociétés financières. Le cours s'appuie sur le *Manuel de statistiques monétaires et financières* et le *Guide pour l'établissement des statistiques monétaires et financières*, et offre une synthèse des principes de sectorisation économique, des caractéristiques et classifications des instruments financiers,

de la valorisation et des autres questions comptables se rapportant à l'établissement de comptes analytiques pour l'ensemble du secteur financier. Le cours couvre également certains aspects des statistiques financières, dont les stocks et flux financiers de tous les secteurs de l'économie nationale et leur interaction avec le reste du monde, l'approche bilancielle de l'analyse des facteurs de vulnérabilité, et les liens entre les statistiques monétaires, de balance des paiements, de finances publiques et de comptabilité nationale. Le cours comprend des présentations didactiques ainsi que des études de cas qui donnent l'occasion aux participants de se familiariser avec les aspects pratiques de l'établissement des statistiques monétaires pour les autres sociétés financières. Les participants sont tenus de présenter de brefs exposés sur les questions liées à l'établissement des statistiques monétaires et financières et l'utilisation des données monétaires dans leur pays.

Cours d'introduction aux statistiques monétaires et financières (SMF-I)

Public visé : Fonctionnaires des banques centrales chargés de l'établissement des statistiques monétaires.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou d'un diplôme équivalent.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, animé par le Département des statistiques du FMI, a pour objet d'aider les cadres chargés de l'établissement des statistiques monétaires à s'acquitter de leur tâche en appliquant les meilleures pratiques internationales. Les

supports du cours s'appuient sur le *Manuel de statistiques monétaires et financières* et le *Guide pour l'établissement des statistiques monétaires et financières* (à paraître en français) qui l'accompagne. Le cours examine les principes de sectorisation économique, les caractéristiques et la classification des instruments financiers, ainsi que les questions de valorisation et autres pratiques comptables concernant l'établissement des comptes analytiques de la banque centrale, des autres sociétés de dépôts et de l'en-

semble du secteur des sociétés de dépôts. Le cours comprend des exposés didactiques, des ateliers et des études de cas qui permettent aux participants de se familiariser avec les aspects pratiques de l'établissement des statistiques monétaires, notamment les formulaires standard de déclaration pour les sociétés de dépôts. Les participants sont invités à présenter de brefs exposés sur l'établissement des statistiques monétaires pour les sociétés de dépôts dans leur pays.

Indicateurs de solidité financière (ISF)

Public visé : Cadres des banques centrales et des organismes de supervision du secteur financier, qui participent au recueil, à l'établissement et à l'analyse des indicateurs de solidité financière.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par le Département des statistiques du FMI, aborde les concepts, définitions, sources des données et techniques qui régissent l'établissement des indicateurs de solidité financière (ISF) servant à l'analyse macropru-

dentielle. Il couvre les principes méthodologiques de la construction des ISF (champ d'application, agrégation, consolidation, valorisation) exposés dans le *Guide d'établissement des indicateurs de solidité financière* et ses amendements de 2007.

Le cours présente le nouveau formulaire ISF à utiliser pour la transmission au FMI des données et métadonnées ISF ainsi que des recommandations sur l'accès aux données et métadonnées ISF et leur utilisation à partir de la base de données du FMI. Il traite également de l'utilisation des ISF dans la surveillance du secteur financier. Ces sujets sont abordés à l'occasion d'exposés et d'ateliers (exercices pratiques d'établissement des ISF).

Liens entre le Manuel de statistiques de finances publiques et le Système de comptabilité nationale (SCN–SFP)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des ministères des finances, de l'économie ou du plan ou des banques centrales, qui interviennent dans les travaux d'analyse, de conseil et de mise en œuvre de la politique macroéconomique.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou discipline équivalente et justifier d'une certaine expérience de la politique économique.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, proposé par le Département des statistiques du FMI, est destiné aux statisticiens chargés d'établir les statistiques du budget et des comptes nationaux des pays de la Communauté des États indépendants (CEI) et d'un certain nombre d'autres pays. Il vise à parfaire les connaissances relatives au cadre et aux recommandations

du *Manuel de statistiques de finances publiques 2001* (MSFP 2001), aux liens avec le Système de comptabilité nationale (SCN) et aux répercussions que la mise à jour de 2008 du SCN pourrait avoir sur la méthodologie des SFP. Le cours offre des orientations aux statisticiens chargés d'établir ces deux ensembles de statistiques et d'harmoniser la présentation des données sur le secteur public. Le cours vise à renforcer les possibilités de comparaison entre pays et la valeur analytique des données de SFP et du SCN pour l'analyse des politiques. Les participants seront invités à présenter des exposés sur les questions particulières de SCN/SFP auxquelles ils sont confrontés dans leur travail. Le cours est animé par le Département des statistiques du FMI en collaboration avec la Division des statistiques de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et l'Association européenne de libre-échange (AELE).

Statistiques de comptabilité nationale (SCN)

Public visé : Statisticiens chargés de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale au sein des organismes publics responsables de l'établissement des données des comptes nationaux.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par le Département des statistiques du FMI, couvre les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale en s'appuyant sur le cadre conceptuel du *Système de comptabilité nationale 2008* (SCN 2008, à paraître en français). Le cours comprend des exposés didactiques sur les questions de méthodologie et d'établissement du SCN 2008 et des ateliers qui prévoient des travaux pratiques d'établissement des comptes. Le principal objectif de ce cours est d'apprendre aux participants à établir le produit intérieur brut annuel à la fois aux prix courants et en termes de volumes, en suivant l'approche de la production et des dépenses. Le cours débute par un aperçu du système de comptabilité nationale et présente la séquence des comptes pour les transactions et autres flux ainsi que pour les bilans dans le cadre du SCN 2008. Il aborde les principaux concepts concernant les transactions, les autres flux économiques, les stocks, les unités institutionnelles, les classifications et les principaux agrégats macroéconomiques mesurés par le système. Les principaux cours et ateliers couvrent :

- des séances sur le compte de production (à savoir la manière dont on définit et mesure la production, la consommation intermédiaire et la valeur ajoutée); les questions de valorisation et le traitement de certains secteurs;
- les données sources et les questions d'établissement du PIB à partir des approches de la production et des dépenses;
- les déflateurs et le calcul des mesures du volume du PIB;
- les questions spécifiques relatives aux transactions de biens et de services, y compris le cadre de l'offre et de l'utilisation, à l'ajustement de la valorisation des inventaires, à la consommation du capital fixe, à l'économie non observée et informelle.

Le cours insiste également sur le partage d'expériences nationales entre les participants.

Statistiques de finances publiques (SFP)

Public visé : Fonctionnaires ayant tout responsables de l'établissement des statistiques de finances publiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours de quatre et trois semaines, proposé par le Département des statistiques du FMI, se centre sur le cadre conceptuel des statistiques de finances publiques (SFP), tel que défini dans le *Manuel de statistiques de finances publiques 2001* du FMI, ainsi que sur les aspects pratiques de l'établissement

des données. Les concepts fondamentaux, les principes comptables et les classifications détaillées sont traités dans le cadre de la nouvelle méthodologie harmonisée avec le système de comptabilité nationale. Le cours examine les règles de comptabilité et le champ d'application du cadre de SFP (notamment la comptabilité sur la base des droits constatés), l'évaluation, la classification, la dette, les bilans ainsi que les sources et les méthodes utilisées dans l'établissement des statistiques. Il couvre également la transmission des données au FMI et s'articule autour d'une série d'études de cas.

Statistiques de la balance des paiements (SBP) (SBP de six semaines)

Public visé : Responsables de l'établissement des statistiques de balance des paiements, à la différence des analystes de la BDP. Ils doivent appartenir à l'organisme responsable de l'établissement des statistiques et correspondant officiel du FMI.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours de six semaines, animé par le Département des statistiques du FMI, propose une formation sur le recueil et l'établissement des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure

globale selon une méthodologie fondée sur la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*. Le cours se compose d'une série d'exposés, de discussions, de travaux pratiques et d'études de cas. Les exposés et discussions portent principalement sur les concepts généraux et les pratiques d'établissement des statistiques, tandis que les exercices permettent aux participants de mettre leurs connaissances en pratique. Pendant les études de cas et les discussions en plénière, les participants ont l'occasion de discuter des difficultés qu'ils ont effectivement rencontrées dans l'établissement des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale de leur pays.

Le cours aborde :

- le cadre conceptuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, y compris le système de comptabilité en partie double et les notions de territoire économique, de résidence et de centre d'intérêt économique, ainsi que les principes d'évaluation et de date d'enregistrement, l'unité de compte et la conversion;
- le classement et la couverture des composantes types de la balance des paiements et de la position extérieure globale, notamment les biens, les services, les revenus primaires et secondaires, les transferts en capital, les investissements directs, les investissements de portefeuille, les dérivés financiers, les autres investissements et les avoirs de réserve;
- les sources de données et les méthodes utilisées pour recueillir et établir les statistiques, y compris le recours aux données administratives, les enquêtes auprès des entreprises (y compris la conception des enquêtes et les méthodes d'échantillonnage) et l'utilisation du système de communication des transactions internationales;
- d'autres sujets, notamment les statistiques de la dette extérieure, les liens entre les statistiques de la balance des paiements et d'autres statistiques macroéconomiques, les normes de diffusion, l'analyse et l'utilisation des statistiques de la balance des paiements et l'évaluation de la qualité de ces statistiques selon le Cadre d'évaluation de la qualité des données établi par le FMI.

Statistiques de la balance des paiements (SBP)

(*SBP de deux semaines*)

Public visé : Responsables de l'établissement des statistiques de balance des paiements, à la différence des analystes de la BDP. Ils doivent appartenir à l'organisme responsable de l'établissement des statistiques et correspondant officiel du FMI.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, animé par le Département des statistiques du FMI, propose une formation sur le recueil et l'établissement des statistiques de la balance des paiements et de la position

extérieure globale selon une méthodologie fondée sur la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*. Le cours se compose d'une série d'exposés, de discussions, de travaux pratiques et d'études de cas. Les exposés et discussions portent principalement sur les concepts généraux et les pratiques d'établissement des statistiques, tandis que les exercices permettent aux participants de mettre leurs connaissances en pratique. Pendant ce cours, les participants ont l'occasion de discuter des difficultés qu'ils ont effectivement rencontrées dans l'établissement des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale de leur pays.

Statistiques de la dette extérieure (SDE)

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de la dette extérieure.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours de quatre et de deux semaines, animé par le Département des statistiques du FMI, vise à permettre aux participants de maîtriser le cadre conceptuel de l'établissement des statistiques de la dette extérieure ainsi que les éléments pratiques du recueil et de l'analyse de ces données. Il comporte des exposés didactiques, des exercices pratiques et des études de cas. Le manuel utilisé pour le cours est intitulé *Statistiques de la dette extérieure : Guide pour*

les statisticiens et les utilisateurs (Guide de la dette extérieure). Le cours aborde :

- le cadre conceptuel pour l'établissement des séries de données sur la dette extérieure, tel que recommandé dans le *Guide de la dette extérieure*, et son lien avec les principes de la balance des paiements, de la position extérieure globale, des finances publiques et de la méthodologie de la comptabilité nationale;
- des principes pratiques de l'établissement des données de la dette extérieure pour les secteurs public et privé, y compris le dispositif institutionnel pour l'établissement de ces données ainsi que les sources internationales des statistiques de la dette extérieure;

- les conditions requises par les normes de diffusion des données du FMI pour les statistiques de la dette extérieure, y compris la base de données trimestrielles de statistiques de la dette extérieure de la Banque mondiale (STDE);
- l'interaction entre les statistiques de la dette extérieure et le formulaire-type de présentation de la dette du secteur public;
- les diverses utilisations des statistiques de la dette extérieure et les méthodes de contrôle de la qualité

Statistiques des prix (SP)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur responsables de l'établissement d'au moins l'un des indices de prix suivants : indice des prix à la consommation (IPC), indice des prix à la production (IPP) ou indices des prix à l'exportation et à l'importation (IPXI).

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par le Département des statistiques du FMI, a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre en théorie et en pratique l'établissement de l'indice des prix à la consommation (IPC), de l'indice des prix à la production (IPP) et des indices de prix à l'exportation et à l'importation (IPXI). Il examine la théorie des indices et ses implications pratiques concer-

nant le choix d'une formule de calcul de l'indice à des niveaux plus ou moins élevés d'agrégation. Il traite également des méthodes d'échantillonnage et du recueil de données auprès des détaillants et des entreprises, ainsi que du rôle de déflateur des indices de prix dans le *Système de comptabilité nationale 2008*, tout comme des questions connexes de champ d'application et de valorisation. Des séances sont consacrées à la méthode de traitement des articles indisponibles de manière temporaire ou permanente, aux ajustements de prix dus à des changements de qualité, à l'intégration de nouveaux produits, établissements et points de vente et à la concordance des indices avec la révision des structures de pondération. Ce cours s'inspire des principes et des recommandations formulés dans les manuels de l'IPC (2004), de l'IPP (2004) et des IPXI (2009).

Les participants de chaque pays représenté devront préparer à l'avance un bref exposé sur l'établissement des données de la dette extérieure dans leur pays qui sera débattu pendant le cours.

Statistiques des réserves de change (SRC)

Public visé : Principaux responsables de l'établissement des statistiques de la balance des paiements ou de la position extérieure globale.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente, ou exercer des responsabilités dans le domaine des réserves internationales.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par le Département des statistiques du FMI, est destiné aux cadres des banques centrales et des ministères chargés de la compilation des données relatives aux réserves de change et aux autres positions extérieures des autorités monétaires. Le cours explique les normes statistiques internationales de compilation des données relatives aux réserves de change, comme énoncées dans la version actualisée du *Formulaire-type de réserves internationales et liquidité internationale — Directives de*

declaration des données (les *Directives*) et dans la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements* (MBP6) du FMI. Les *Directives* sont en cours de mise à jour pour assurer leur concordance avec le formulaire-type proprement dit, qui a été modifié en décembre 2008, et avec le texte du MBP6, adopté en 2009. Le cours donne un aperçu général du formulaire-type, en esquisse la structure et les principales caractéristiques, précise les concepts, définitions et classifications, et aborde les modalités de diffusion de l'information, y compris dans les notes relatives aux pays. Le cours examine les récents enjeux statistiques liés aux nouvelles modalités de prêt au FMI, aux accords de swaps de devises entre banques centrales et aux actifs mutualisés parmi les thèmes afférents aux réserves de change. Le cours comporte des séances durant lesquelles les aspects analytiques et pratiques du formulaire-type sont présentés et débattus avec les participants, afin de procéder à un échange d'expériences des pays et d'éventuels sujets d'intérêt commun.

Statistiques monétaires et financières (SMF)

Public visé : Fonctionnaires des banques centrales chargés de l'établissement des statistiques monétaires.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours de quatre semaines, animé par le Département des statistiques du FMI, a pour objet d'aider les cadres chargés de l'établissement des statistiques monétaires et financières à s'acquitter de leur tâche en appliquant les meilleures pratiques internationales. Le cours s'appuie sur le *Manuel de statistiques monétaires et financières* et le *Guide pour l'établissement des statistiques monétaires et financières*, qui approfondissent les définitions, classifications et principes de valorisation servant à l'analyse macroéconomique à caractère monétaire et financier dans le cadre du Système de comptabilité nationale.

Le cours examine les principes de sectorisation économique, les caractéristiques et la classification des instru-

ments financiers, ainsi que les questions de valorisation et autres pratiques comptables concernant l'établissement des comptes analytiques de l'ensemble du secteur financier, ce qui inclut notamment la banque centrale, les autres sociétés de dépôts et les autres sociétés financières. Le cours comprend des exposés didactiques, des ateliers et des études de cas qui permettent aux participants de se familiariser avec les aspects pratiques de l'établissement des statistiques monétaires, notamment les nouveaux formulaires standard de déclaration. Le cours examine également les statistiques financières, qui comprennent les flux et stocks financiers de tous les secteurs de l'économie nationale et leur interaction avec le reste du monde, ainsi que l'approche bilancielle pour l'analyse de vulnérabilité. Les exposés didactiques portent sur les liens entre statistiques monétaires, statistiques de la balance des paiements, statistiques des finances publiques et statistiques de la comptabilité nationale. Les participants sont invités à présenter de brefs exposés sur l'établissement des statistiques monétaires dans leur pays.

Système de statistiques de comptes macroéconomiques et liens y afférents (LMS)

Public visé : Cadres de rangs intermédiaire à supérieur des ministères des finances, de l'économie ou du plan ou des banques centrales qui interviennent dans les travaux d'analyse, de conseil et de mise en œuvre de la politique macroéconomique.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou discipline équivalente et avoir une certaine expérience de la politique économique.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, animé par le Département des statistiques du FMI, s'adresse aux macroéconomistes et met l'accent sur les liens entre les statistiques de comptabilité nationale, de secteur extérieur et de finances publiques et les statistiques monétaires et financières. Il vise à faire mieux comprendre les normes internationales qui sous-tendent les comptes macroéconomiques et illustre l'importance du système de comptabilité nationale comme cadre statistique fondamental.

Le cours se centre sur la structure et l'emploi des statistiques et ne traite pas des questions relatives à la compilation. Il comprend une série d'exposés didactiques, d'exercices en atelier et d'études de cas. Il insiste par ailleurs sur les caractéristiques communes aux différents comptes et démontre les liens qui existent entre eux. Il souligne en outre les liens financiers comme base de l'analyse des opérations et de la programmation financières. Le cours s'appuie sur les directives internationales les plus récentes en matière de statistiques macroéconomiques dans les domaines suivants : comptabilité nationale — *Système de comptabilité nationale 2008*; secteur extérieur — *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*, sixième édition (2008); statistiques de finances publiques — *Manuel de statistiques de finances publiques 2001*; statistiques monétaires et financières — *Manuel de statistiques monétaires et financières 2000*.



Dispositions administratives

Les cours organisés à Washington (HQ), à Vienne (IMV) et à Singapour (IRS) ainsi que les cours par télenseignement (TE) sont proposés soit par appel de candidature, soit sur invitation. Les cours dispensés dans tous les autres centres de formation — Brésil (CFB), Chine (PFC), Inde (PFI), Koweït (CEF), Tunisie (PMA) et autres sites de formation —, ne sont accessibles que sur invitation. Les modalités d'invitation peuvent varier d'un centre à l'autre, mais les candidats sont en général désignés par les organismes publics à la demande du département du FMI chargé du cours. L'Institut pour le développement des capacités ou les centres de formation régionaux contactent les candidats qui satisfont aux critères de sélection et qui ont été retenus, afin de leur fournir des informations concernant leur déplacement, leur hébergement et d'autres questions pratiques. Aucune candidature n'est acceptée pour les cours «sur invitation».



Processus de candidature (HQ, IMV, IRS et TE)

S'agissant des cours offerts par appel de candidature au siège du FMI, à l'IMV, à l'IRS et par TE, les participants doivent utiliser le système de candidature en ligne, disponible à l'adresse www.imf.org/insapply pour remplir et envoyer leur demande. Dans le cas des cours dispensés sur invitation, les candidats désignés doivent utiliser le système de désignation en ligne (SDL). Le lien au SDL sera communiqué dans la lettre de demande de désignation.



Conditions d'admission (HQ, IMV, IRS et TE)

Les demandes d'admission aux cours dispensés au siège (HQ) en anglais, espagnol ou français doivent être remplies dans la langue du cours demandé. Les demandes de candidature aux cours donnés en arabe doivent être remplies en anglais. Les demandes d'admission à tous les cours organisés à l'IMV et à l'IRS doivent être rédigées en anglais. Le Comité d'admission du FMI peut exiger des candidats qui souhaitent participer à un cours dispensé dans une langue qui n'est pas leur langue habituelle de travail qu'ils passent un examen reconnu par l'Institut. Les ressortissants de pays non anglophones qui demandent à participer à un cours en anglais doivent en règle générale préciser leur résultat au test d'aptitude linguistique TOEFL (Test of English as a Foreign Language) ou au test d'aptitude IELTS (International English Language Testing System), pour attester de leur connaissance de la langue anglaise. Le code d'envoi des résultats obtenus au TOEFL pour le FMI est 5456. Chaque candidat doit être employé par un organisme public admissible et doit faire remplir et signer par la personne qui parraine sa candidature (un haut fonctionnaire de l'organisme où il/elle travaille) le formulaire de nomination et d'attestation, qui peut être téléchargé à partir du site Internet www.imf.org/institute.

S'agissant des cours par téléenseignement, les candidats doivent être autorisés à s'y consacrer à temps partiel dans l'exercice officiel de leurs fonctions et disposer des outils et des compétences suivantes :

- adresse électronique et aptitude à transmettre des fichiers électroniques par Internet;
- maîtrise du tableur Excel;
- accès à un ordinateur avec lecteur de CD-ROM, carte son, Windows 98 (ou version plus récente), Excel, Word et accès à Internet.

Les candidats ne peuvent se présenter que s'ils se verront accorder au moins 10 heures hebdomadaires pour travailler sur la documentation du cours pendant la durée du module d'enseignement à distance.



Processus de sélection (HQ, IMV, IRS et TE)

Les dossiers de candidature doivent être déposés dans les délais prescrits pour chaque cours. Les dossiers incomplets ou reçus après les délais ne seront pas examinés. Pour tous les cours par appel de candidature, offerts au siège du FMI, à l'IMV ou par téléenseignement, un comité d'admission — composé de représentants de l'Institut pour le développement des capacités, du département du FMI chargé du cours concerné et des départements géographiques — examine l'ensemble des candidatures pour retenir celles qui répondent le mieux aux conditions requises. Les candidats retenus sont normalement informés de la décision du comité dix semaines avant la date du début du cours; les personnes ayant parrainé des candidatures sont également informées lorsque leurs candidats sont acceptés ou placés sur liste d'attente. La décision n'est communiquée qu'aux personnes qui ont officiellement parrainé la candidature conformément au formulaire déposé.

La sélection des participants aux cours de l'IRS offerts par appel de candidature est effectuée par les services du FMI en poste dans ce centre, en étroite collaboration avec le FMI. Les informations communiquées par les départements géographiques et les représentants résidents du FMI, le département du FMI chargé du cours et le personnel de l'Institut pour le développement des capacités sont prises en compte par les services de l'IRS pour déterminer quels candidats remplissent le mieux les conditions requises. Les candidats retenus sont directement informés de leur sélection.

Les fonctionnaires retenus pour les cours organisés au siège du FMI, à l'IMV et à l'IRS ont accès aux sites extranet des cours, où ils peuvent trouver des renseignements détaillés sur les dispositions administratives ainsi que la documentation relative au cours. Ces sites sécurisés offrent aussi aux participants tous les formulaires administratifs nécessaires pour se rendre au centre de formation.

Les processus de sélection aux cours organisés au siège du FMI, à l'IMV et à l'IRS donnent la priorité aux candidats dont l'activité professionnelle se rapporte aux sujets abordés. S'agissant des cours sur les statistiques macro-économiques, la priorité est donnée aux statisticiens. Nos cours s'adressent plutôt aux cadres de ministères tels que ceux des finances, de l'économie ou du plan, ainsi qu'aux cadres des banques centrales et des offices des statistiques. Le FMI ne peut pas donner suite aux demandes d'admission de candidats employés par des institutions non gouvernementales ou des entreprises (banques commerciales, universités ou syndicats, par exemple).

Il est indispensable que les organismes publics ne présentent pas de candidats qui ne répondent pas aux critères de formation ou d'utilité professionnelle, ou qui ne maîtrisent pas la langue dans laquelle le cours est dispensé (ou interprété, le cas échéant). Il convient de ne proposer que des candidats qui resteront au sein de la fonction publique pendant une période raisonnable. Les organismes ne doivent pas proposer plus de trois candidats par cours. Si un organisme présente plusieurs candidatures, il doit indiquer l'ordre de priorité.

L'organisme qui parraine un candidat est tenu de certifier que, pendant la durée du cours, le candidat, s'il est admis, bénéficiera d'un congé avec traitement normal, ne sera chargé d'aucune autre fonction ou mission et qu'à son retour, il occupera le même poste ou un poste comportant au moins les mêmes responsabilités.

Les mêmes directives et critères de sélection s'appliquent aux cours pour lesquels les organismes de parrainage sont invités à désigner des candidats. Les candidats désignés ne sont acceptés que s'ils répondent aux critères retenus pour ce qui est de la formation universitaire, de l'utilité professionnelle des cours et des connaissances linguistiques. En outre, les organismes de parrainage doivent indiquer un ordre de préférence lorsqu'ils désignent plus d'un candidat.

Critères d'admissibilité concernant les candidats ayant déjà suivi des cours (HQ, IMV, IRS et TE)

Les capacités de formation du FMI étant limitées, la participation antérieure à d'autres cours est prise en compte dans l'examen des candidatures (candidats et personnes désignées).

- Les participants ayant suivi le cours de Programmation et politiques financières (PPF) au siège du FMI ou par télenseignement doivent généralement attendre deux ans avant de pouvoir se porter candidats à un autre cours au siège.
- Les participants à un cours dispensé dans un centre de formation ne sont pas autorisés à suivre le même cours dans un autre centre. En revanche, les participants à un cours PPF de deux semaines peuvent s'inscrire à un cours PPF de cinq semaines au siège du FMI ou à un cours PPF par télenseignement.



Voyage à Washington et dispositions administratives

L'Institut pour le développement des capacités se charge d'envoyer un billet d'avion prépayé et d'organiser les détails du voyage des participants par le biais de son agence Travelocity Business (TBiz). Les participants reçoivent également une indemnité de déplacement pour leur permettre de couvrir les frais de visa et autres frais connexes durant leur voyage à destination de Washington.



1. Voyage. Les participants aux cours organisés au siège du FMI doivent arriver un jour ou deux avant le début du cours et rester jusqu'à sa clôture. En cas de retrait (avant le début du cours ou pendant son déroulement) d'un candidat dont le billet a été prépayé par le FMI, les frais d'annulation ou le montant intégral du billet devront être remboursés au FMI par l'organisme ayant présenté le candidat. Le FMI ne prendra en charge aucun des frais encourus pour le compte (ou au nom) de la famille du participant. Les participants sont assurés contre les accidents pendant le voyage aller-retour entre le lieu de résidence et Washington, ainsi que pendant la durée des cours de l'Institut pour le développement des capacités.



2. Hébergement. Tous les participants sont hébergés gratuitement. De plus amples détails sur l'hébergement sont communiqués après le processus de sélection.



3. Indemnités de séjour. Tous les participants reçoivent une indemnité de séjour pour couvrir les repas, ainsi que certaines dépenses accessoires. Cependant, elle ne couvre pas les autres dépenses, aussi les participants doivent-ils être en mesure de la compléter avec leurs ressources personnelles.



4. Assurance maladie. L'Institut pour le développement des capacités prend les dispositions nécessaires pour offrir aux participants à ses cours une assurance maladie couvrant les frais médicaux essentiels et le coût d'une éventuelle hospitalisation. Toutefois, cette assurance ne couvre pas les frais que pourrait entraîner un état de santé préexistant,

une grossesse par exemple. Les organismes qui présentent des candidats sont tenus de financer tous les frais médicaux non couverts par l'assurance. Les candidats admis à participer aux cours doivent être en bonne santé, afin de pouvoir participer pleinement. S'ils manquent une partie importante des cours pour cause de maladie, ils risquent de ne pas recevoir de certificat validant la formation. L'Institut pour le développement des capacités doit être informé avant l'arrivée des participants de tout problème médical qui pourrait les empêcher d'assister à la totalité des cours.

Les organismes qui présentent des candidats doivent garantir i) que ceux-ci sont en bonne santé avant le cours et ne sont atteints d'aucune maladie contagieuse, ne souffrent d'aucun problème de santé préexistant, ni d'aucun trouble mental ou handicap physique susceptible d'entraver leur participation au cours; et ii) qu'ils rembourseront promptement le FMI de tous les frais médicaux que l'institution pourrait assumer pour le compte des participants et de leur famille du fait d'un des problèmes de santé mentionnés ci-dessus.

-  **5. Divers.** Des renseignements sur les visas, les assurances (assurance voyage, assurance maladie et autres types d'assurance), l'hébergement et d'autres questions pratiques, ainsi que des informations concernant l'installation à Washington, sont affichés sur les sites extranet des cours (auxquels les participants ont accès).



Voyage à Vienne et dispositions administratives

-  **1. Voyage.** Chaque participant, ou l'organisme qui le présente, doit se charger d'acheter le billet d'avion ou de train aller-retour pour Vienne et d'organiser tous les détails du voyage. Le billet et les frais de voyage sont remboursés au participant peu après son arrivée à Vienne. Mais, sur demande de l'organisme reçue dans les dix jours qui suivent la confirmation de l'acceptation, le FMI se chargera de l'organisation du voyage. En cas de retrait ou de non-participation au cours d'un candidat, les dépenses telles que le montant intégral du billet prépayé ou les frais d'annulation doivent être remboursées au FMI. Les participants doivent être ponctuels, assister à toutes les séances et rester

jusqu'au dernier jour du cours. L'invitation peut être retirée au participant s'il ne respecte pas ces conditions. Si un participant doit être rapatrié avant la fin du programme, l'organisme qui le présente doit prendre en charge le coût du rapatriement et rembourser le FMI de tous les frais qu'il a engagés au nom du participant.



- 2. Hébergement.** L'IMV prend en charge le logement et le petit-déjeuner des participants. Les conjoints et les invités ne sont pas autorisés à séjourner dans la résidence de l'IMV.



- 3. Indemnités de séjour.** Pendant la durée de la formation organisée à l'IMV, le FMI verse aux participants une indemnité destinée à couvrir les repas et certaines dépenses accessoires.



- 4. Assurance maladie.** Le FMI offre une assurance maladie couvrant uniquement les urgences médicales. Cette assurance ne couvre pas les frais que pourrait entraîner un état de santé préexistant, une grossesse par exemple.



- 5. Divers.** Les renseignements sur les visas, l'assurance maladie, l'hébergement, l'installation et autres questions pratiques seront envoyés aux candidats qui auront accepté l'invitation à participer au cours.



Voyage à Singapour et dispositions administratives



- 1. Voyage.** Chaque participant, ou l'organisme qui le présente, doit se charger d'acheter le billet d'avion aller-retour pour Singapour et d'organiser tous les détails du voyage. Le participant recevra une somme forfaitaire en chèques de voyage libellés en dollars des États-Unis, en remboursement de son billet et de ses frais de voyage, à son arrivée à Singapour. Dans des circonstances exceptionnelles, et sur demande expresse de l'organisme qui présente le candidat, l'IRS peut éventuellement se charger de l'organisation du voyage. En cas de retrait d'un candidat, les montants déboursés par l'IRS au titre de frais d'annulation ou pour l'acquisition d'un billet d'avion doivent lui être intégralement remboursés. De même, l'IRS devra être remboursé des frais de voyage et des frais divers engagés au nom du participant si celui-ci ne termine pas le cours.



2. Hébergement. L'IRS loge gratuitement les participants durant la période du cours (l'hébergement est disponible un jour avant le début du cours et un jour après la fin du cours) dans un hôtel à proximité du bâtiment de l'Autorité monétaire de Singapour où se situe l'IRS. L'IRS couvre les frais d'hébergement, mais les participants doivent s'acquitter de tous les autres frais.



3. Indemnités de séjour. L'IRS verse à chaque participant une indemnité de séjour pendant la durée du cours. Cette indemnité couvre les repas et certaines dépenses accessoires.



4. Assurance maladie. L'IRS offre aux participants une assurance maladie couvrant les accidents et les soins médicaux d'urgence. Toutefois, cette assurance ne couvre pas les frais que pourrait entraîner un état de santé préexistant, une grossesse par exemple. Les participants doivent être en bonne santé et ne doivent être atteints d'aucune maladie contagieuse. Rien dans leur état de santé ne doit risquer d'entraver leur participation au cours.

Il est conseillé aux participants de subir un examen médical complet avant de se rendre à Singapour. Lorsqu'un candidat a accepté l'invitation à participer aux programmes

de l'IRS, l'organisme qui l'a présenté doit s'engager à rembourser l'IRS de tous les frais encourus par celui-ci en raison d'une condition de santé préexistante du participant. Par ailleurs, les organismes qui présentent des candidats sont tenus de financer tous les frais médicaux non couverts par l'assurance.



5. Divers. L'IRS communique aux candidats des renseignements sur les visas, assurances (voyage, maladie, etc.), l'hébergement, l'installation et autres questions pratiques dès qu'ils ont accepté l'invitation à participer au cours.

Dispositions pratiques concernant les centres CEF, CFB, PFC, PFI et PMA

Il n'est possible de participer que sur invitation aux cours organisés dans les centres de formation autres que l'IMV et l'IRS. Les candidats sont présentés par les organismes publics des pays visés, à la demande du département du FMI concerné. Le processus peut varier quelque peu d'un centre à l'autre, mais aboutit à une invitation du candidat par l'Institut pour le développement des capacités. Des renseignements sur les conditions de voyage, de logement et diverses autres questions pratiques sont fournis aux candidats qui remplissent les conditions posées pour participer aux cours.

Moodle est le nom du système de gestion des cours de l'Institut; pour y accéder veuillez vous rendre à :

<https://www-imfcourse.imf.org/login/index.php>

(l'accès est limité aux personnes admises et participant effectivement aux cours)

Le site de chaque cours offre :

- des informations administratives avant le cours;
- les documents relatifs au cours (programme, bibliographie, etc.);
- un forum d'échange entre les participants et les conseillers.



L'Institut pour le développement des capacités passe au vert!

L'exemplaire du programme de formation que vous avez entre les mains a été imprimé sur du papier produit à partir du bois de forêts bien gérées, dont l'origine est traçable, ou à partir de bois ou de fibres recyclés. En août 2010, l'Institut a éliminé tous les formulaires de candidature et de nomination sur papier. Toutes les candidatures aux cours dispensés au siège du FMI, à l'IMV et à l'IRS ou par télenseignement doivent être effectuées en ligne par le biais du système de candidature en ligne (SCL), et les nominations par le biais du système de nomination en ligne (SNL). Nous nous félicitons de participer ainsi à l'effort mondial de protection de notre environnement!



Pour consulter le calendrier actualisé, veuillez vous rendre sur le site Internet de l'Institut à www.imf.org/institute.



INTERNATIONAL MONETARY FUND

700 19th Street, NW

WASHINGTON, DC 20431

U.S.A.

TÉLÉCOPIE : +1 (202) 623-6490

COURRIEL : ICDINFO@IMF.ORG

SITE INTERNET : WWW.IMF.ORG/INSTITUTE